apur

ÉTUDE

LES INÉGALITÉS FEMMES/HOMMES À PARIS

NOVEMBRE 2022

© Apur

Directeur et directrice de la publication : **Alexandre LABASSE**
Patricia PELLOUX
Étude réalisée par : **Marina RIBEIRO et Sandra ROGER**
Sous la direction de : **Emilie MOREAU**
Avec le concours de : **Guillemette DELACOUR**
Cartographie et traitement statistique : **Anne SERVAIS**
Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**
Mise en page : **Apur**
www.apur.org

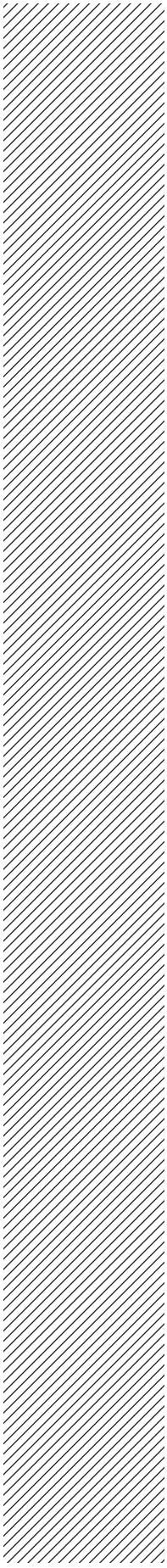

22P020407

Sommaire

INTRODUCTION 4

1. Population / Démographie / Familles **8**

2. Jeunes / Éducation / Scolarité **14**

3. Population active / Chômage / Insertion professionnelle **22**

4. Précarité / Pauvreté / Exclusion **46**

5. Santé / Vulnérabilité **52**

6. Mobilité / Espace public / Sport **56**

7. Représentation politique **64**

BIBLIOGRAPHIE 66

INTRODUCTION

Pour répondre au besoin de données genrées démographiques, économiques et sociales à Paris, une étude sur les inégalités femmes-hommes a été intégrée au programme de travail 2022 de l'Apur. Ce travail s'appuie sur la mise à jour de l'étude « Les inégalités femmes/hommes à Paris » publiée en octobre 2017, enrichie de données d'évolution, de données territorialisées par arrondissement et de données de comparaison à l'échelle de la Métropole du Grand Paris, de l'Île-de-France et de la France.

Une sélection d'indicateurs a été analysée pour appréhender les écarts entre les femmes et les hommes à Paris et leur évolution sur plusieurs thématiques :

1. **Population / Démographie / Familles**
2. **Jeunes / Éducation / Scolarité**
3. **Population active / Chômage / Insertion professionnelle**
4. **Précarité / Pauvreté / Exclusion**
5. **Santé / Vulnérabilité**
6. **Mobilité / Espace public / Sport**
7. **Représentation politique**

L'analyse s'appuie sur de multiples sources de données (Recensement de la population de l'Insee, DADS, Pôle Emploi, Caf de Paris, Mission Locale de Paris, CPAM, etc.).

En parallèle, le Service égalité intégration inclusion de la Direction de la Démocratie, des Citoyen·ne·s et des Territoires (DDCT-SEII) et la Direction des Finances et des Achats (DFA) de la Ville de Paris ont organisé des temps d'échanges en juin et juillet 2022 dans le cadre du Budget sensible au genre avec les directions pilotes : Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), Direction des Affaires Culturelles (DAC), Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE), Direction de l'Urbanisme (DU), Direction de la Voirie et des Déplacement (DVD), Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE). Ces réunions ont permis de mobiliser des données genrées sur la fréquentation des équipements et des dispositifs mis en place par la Ville de Paris.

© Apur – David Boureau

Rue de Buci

LES INÉGALITÉS FEMMES / HOMMES À PARIS ET EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Population

Population sans diplôme

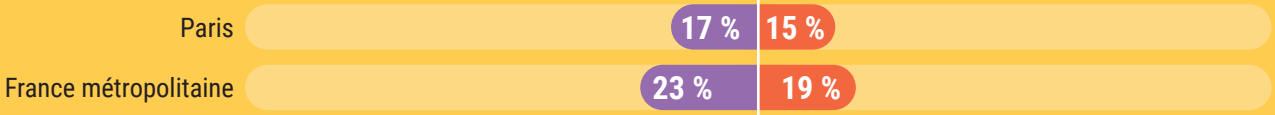

Population diplômée du supérieur (supérieur au Bac)

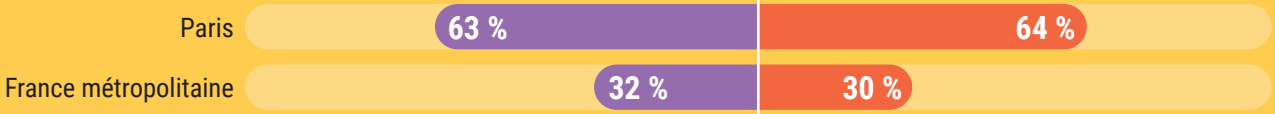

Parent référent d'un foyer monoparental

Étudiant·e·s âgé·e·s de 15 à 29 ans

Taux d'activité des 15-64 ans

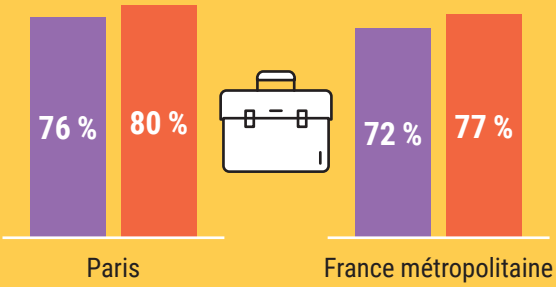

Part des cadres parmi les actif·ve·s de 15-64 ans

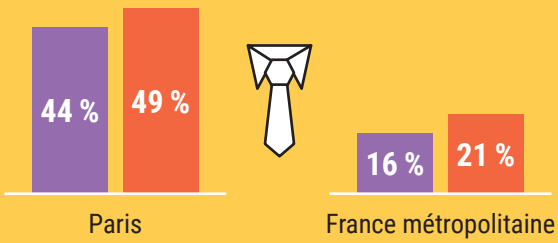

Part des actif·ve·s en emploi âgé·e·s de 15-64 ans

salarié·e·s en CDD

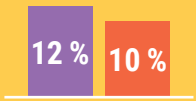

non-salarié·e·s

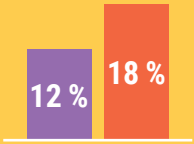

salarié·e·s à temps partiel

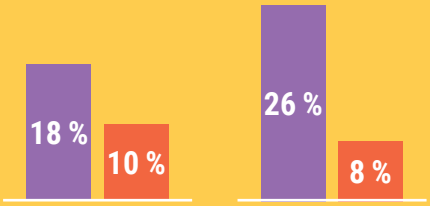

Taux de chômage des 15-64 ans
(au sens du recensement)

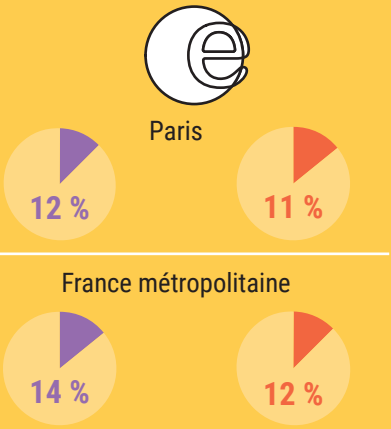

Salaire net horaire moyen

Revenu médian annuel
disponible pour les personnes isolées

Mode de transport des actif·ve·s en emploi âgé·e·s de 15 à 64 ans pour aller travailler

Transports en commun

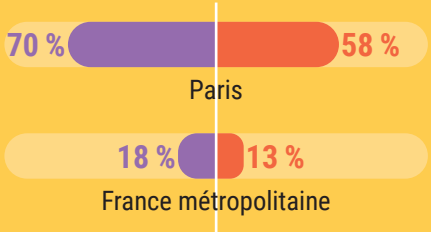

Voiture

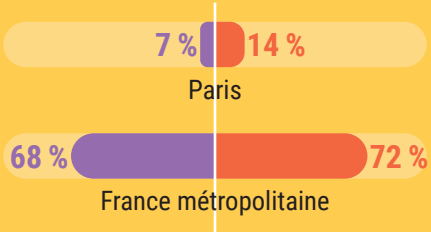

Vélo
(y compris à assistance électrique)

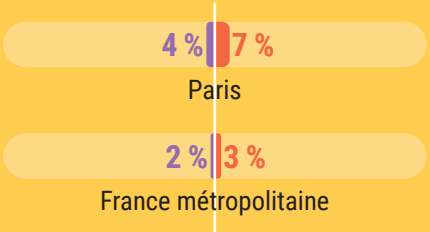

Population de 65 ans ou plus

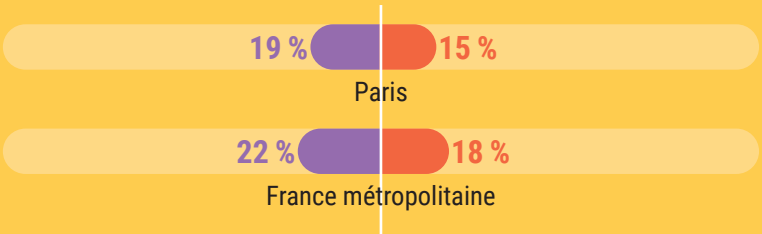

Sources : Insee - Recensement de la population 2018, DADS fichiers salariés au lieu de résidence 2019, DGFIP-Cnaf-CNAV-CMSA- Fichier localisé social et fiscal (FiLoSofi) 2019

1. Population / Démographie / Familles

1,15 million de Parisiennes en 2018, 53 % de la population

Au 1er janvier 2018, Paris compte 1,15 million de femmes, soit 53 % de la population parisienne. Deux raisons expliquent cette surreprésentation. D'une part, un flux important de jeunes femmes s'installent à Paris pour suivre leurs études ; en effet 56 % des 20-24 ans sont des femmes ; d'autre part, une espérance de vie féminine plus longue en moyenne et une surmortalité masculine aux âges élevés. Ainsi, 59 % des personnes âgées de 65 ans ou plus sont des femmes. Ce n'est qu'aux âges intermédiaires, entre 30 et 44 ans, que l'on trouve des proportions d'hommes et de femmes équivalentes.

À Paris, la part de femmes dans la population est semblable à celle dans la Métropole du Grand Paris et en Île-de-France (52 %). Elle varie en revanche selon les arrondissements parisiens. Dans les 3e et 10e arrondissements, les proportions d'hommes et de femmes sont équivalentes. Dans tous les autres arrondissements, la part de femmes est plus importante à l'exception du 1er et 2e. Les 5e, 6e, 7e, 14e, 15e et 16e arrondissements qui accueillent une population âgée ou une population étudiante, sont ceux où la répartition est la plus inégalitaire (entre 54 % et 55 % de femmes).

La proportion de femmes de nationalité étrangère et issues de l'immigration est similaire à celle des hommes à Paris (respectivement 14 % et 21 % des habitantes). La part d'habitant·e·s de nationalité étrangère est supérieure pour les femmes dans les 3e, 4e, 7e, 16e, 18e et 19e, alors qu'elle est supérieure pour les hommes dans le 18e et 19e.

La surreprésentation des femmes s'explique par l'arrivée de jeunes femmes qui s'installent à Paris pour suivre leurs études, et une espérance de vie féminine en moyenne plus longue.

© Apur – David Boureau

Jardin Nelson Mandela, Les Halles

POPULATION PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE, ÉVOLUTION 2013-2018

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Part des femmes		Part des femmes âgées de moins de 25 ans	Part des femmes âgées de 25 ans à 64 ans	Part des femmes âgées de 65 ans et plus
			2018	Évolution 2013-2018			
1er	7 853	8 236	49 %	-0,3	52 %	46 %	53 %
2e	10 460	10 973	49 %	-0,1	51 %	47 %	55 %
3e	17 376	16 658	51 %	1,1	53 %	49 %	57 %
4e	14 867	13 875	52 %	-0,2	53 %	49 %	58 %
5e	31 177	27 189	53 %	-0,8	52 %	51 %	60 %
6e	22 353	18 134	55 %	0,2	55 %	53 %	60 %
7e	27 087	23 087	54 %	-0,3	53 %	52 %	59 %
8e	19 037	17 180	53 %	-0,3	51 %	52 %	56 %
9e	31 131	28 705	52 %	-0,3	53 %	50 %	58 %
10e	44 598	43 979	50 %	0,6	51 %	49 %	56 %
11e	75 981	69 908	52 %	-0,4	52 %	51 %	57 %
12e	74 542	65 053	53 %	0,1	52 %	52 %	61 %
13e	96 507	84 106	53 %	0,5	52 %	52 %	61 %
14e	73 887	62 834	54 %	0,0	51 %	53 %	61 %
15e	126 977	105 173	55 %	-0,1	52 %	54 %	61 %
16e	90 689	75 676	55 %	-0,4	51 %	54 %	59 %
17e	89 011	76 827	54 %	0,1	52 %	53 %	59 %
18e	98 388	95 274	51 %	-0,3	50 %	50 %	57 %
19e	97 070	88 432	52 %	0,2	51 %	52 %	57 %
20e	102 921	92 556	53 %	0,0	50 %	52 %	57 %
Paris	**1 151 913**	**1 023 855**	**53 %**	**0,0**	**52 %**	**52 %**	**59 %**
Métropole du Grand Paris	**3 668 737**	**3 377 784**	**52 %**	**0,0**	**50 %**	**52 %**	**58 %**
Île-de-France	**6 316 760**	**5 896 387**	**52 %**	**0,0**	**49 %**	**52 %**	**57 %**

Source : Insee, recensement de la population 2013-2018, traitement Apur

Des jeunes femmes plus diplômées

Les Parisiennes sont en moyenne moins diplômées que les Parisiens. Au sein de la population de 15 ans ou plus non scolarisée, 143 640 femmes sont sans diplôme, soit 17 % des femmes, contre 114 400 hommes, 15 % des hommes. Mais cet écart tend à se réduire puisqu'entre 2013 et 2018, la part de femmes sans diplôme a diminué plus vite que celle des hommes (-4,5 points contre -3,8 points).

Chez les moins de 25 ans, la proportion d'hommes sans diplôme (18 %) dépasse néanmoins celle des femmes (9 %). Le nombre plus important de sorties prématurées du système scolaire chez les garçons en est probablement la cause. Entre 25 et 65 ans les proportions de personnes sans diplôme sont équivalentes chez les hommes et les femmes (12 %). La part des femmes non diplômées dépasse celle des hommes à partir de 65 ans : 33 % des femmes de 65 ans ou plus sont sans diplôme contre 27 % des hommes.

À Paris, plus de la moitié de la population qui n'est plus scolarisée détient un diplôme d'études supérieures. Ce niveau de diplôme est légèrement plus fréquent chez les hommes (64 %) que chez les femmes (63 %). Depuis 2013, le nombre de diplômé·e·s du supérieur augmente à un rythme légèrement plus rapide pour les femmes (+ 6,5 points) que pour les hommes (+ 5,6 points). Comme pour les personnes sans diplôme, on observe des disparités par âge selon le sexe.

Les femmes de moins de 25 ans sorties d'études sont nettement plus nombreuses à détenir un diplôme d'enseignement supérieur (62 %), que les hommes (45 %). Entre 25 et 54 ans, la part de femmes qui possèdent un diplôme d'études supérieures reste plus élevée que celle des hommes : 71 % des femmes ont un diplôme de ce type contre 68 % des hommes. À partir de 55 ans les hommes sont, en proportion, plus nombreux à détenir un diplôme élevé et cela s'accentue chez les 65 ans ou plus. Ces données soulignent le renforcement de la présence des femmes dans l'enseignement supérieur engagé depuis les années 1990 avec le développement de la carte des formations supérieures et dans les années 2000 avec la réforme LMD (Licence, Master, Doctorat) [1].

1 — T. Couppié, D. Epiphane, « Et les femmes devinrent plus diplômées que les hommes… », Céreq Bref, n° 373, mars 2019.

NIVEAU DE DIPLÔME DES 15 ANS OU PLUS NON SCOLARISÉ·E·S – ÉVOLUTION 2013-2018

	Femmes sans diplôme			Hommes sans diplôme			Femmes diplômées d'études supérieures			Hommes diplômés d'études supérieures		
	2018	2013	Évolution 2013-2018	2018	2013	Évolution 2013-2018	2018	2013	Évolution 2013-2018	2018	2013	Évolution 2013-2018
1er	14 %	18 %	-3,5	12 %	13 %	-0,9	68 %	61 %	7,7	68 %	67 %	1,0
2e	11 %	18 %	-7,0	10 %	17 %	-6,4	73 %	63 %	9,8	71 %	65 %	6,2
3e	13 %	17 %	-4,1	10 %	14 %	-3,6	72 %	66 %	5,8	73 %	67 %	5,7
4e	11 %	15 %	-4,3	10 %	11 %	-1,2	70 %	65 %	4,9	71 %	69 %	2,1
5e	11 %	13 %	-2,3	9 %	11 %	-1,6	74 %	70 %	3,6	75 %	73 %	1,9
6e	11 %	14 %	-2,9	9 %	10 %	-1,1	73 %	68 %	5,2	77 %	74 %	2,6
7e	12 %	15 %	-2,6	9 %	11 %	-2,4	71 %	66 %	5,1	78 %	72 %	5,3
8e	13 %	17 %	-4,4	10 %	13 %	-3,6	68 %	61 %	7,3	76 %	69 %	6,8
9e	12 %	15 %	-3,5	10 %	14 %	-3,9	73 %	66 %	6,9	74 %	67 %	6,3
10e	17 %	22 %	-4,5	16 %	20 %	-3,9	66 %	59 %	6,8	64 %	57 %	7,5
11e	15 %	19 %	-4,8	14 %	19 %	-4,8	68 %	60 %	7,3	65 %	59 %	6,2
12e	17 %	21 %	-3,5	15 %	18 %	-3,0	61 %	55 %	6,3	62 %	58 %	4,6
13e	21 %	25 %	-4,2	19 %	23 %	-3,9	57 %	51 %	5,8	57 %	53 %	4,3
14e	16 %	20 %	-3,8	14 %	18 %	-3,5	63 %	58 %	5,4	66 %	60 %	6,7
15e	14 %	18 %	-4,1	11 %	14 %	-3,0	66 %	61 %	5,7	70 %	65 %	5,0
16e	15 %	18 %	-3,4	11 %	13 %	-2,4	66 %	60 %	5,9	74 %	69 %	5,2
17e	15 %	20 %	-5,3	14 %	18 %	-4,4	65 %	58 %	7,3	67 %	61 %	6,5
18e	21 %	26 %	-5,7	20 %	25 %	-5,6	59 %	51 %	7,7	56 %	49 %	7,2
19e	26 %	32 %	-6,2	24 %	29 %	-5,1	49 %	42 %	7,2	49 %	43 %	5,8
20e	22 %	29 %	-6,8	21 %	27 %	-5,3	53 %	45 %	7,9	52 %	45 %	7,5
Paris	**17 %**	**22 %**	**-4,5**	**15 %**	**19 %**	**-3,8**	**63 %**	**56 %**	**6,5**	**64 %**	**58 %**	**5,6**
Métropole du Grand Paris	**24 %**	**29 %**	**-4,9**	**23 %**	**27 %**	**-4,2**	**48 %**	**43 %**	**5,7**	**48 %**	**43 %**	**5,0**
Île-de-France	**24 %**	**29 %**	**-5,0**	**23 %**	**27 %**	**-4,0**	**44 %**	**39 %**	**5,2**	**43 %**	**39 %**	**4,4**

Source : Insee, recensement de la population 2013-2018, traitement Apur

Des femmes plus souvent en charge des foyers monoparentaux

La majorité des foyers monoparentaux (82 %) sont constitués d'une mère vivant seule avec son ou ses enfant(s).

Les Parisiennes vivent plus souvent seules (37 %) que les Parisiens (33 %), elles sont également plus souvent mères d'un foyer monoparental (9 % contre 2 %). À l'inverse, les hommes sont plus souvent en couple sans enfant (30 % contre 24 %) ou en couple avec enfant(s) (25 % contre 21 %).

L'âge moyen à la maternité a reculé depuis les dix dernières années passant de 32,6 ans en 2008 à 34 ans en 2020. *In fine*, ce recul impacte l'indice de fécondité, soit le nombre final d'enfants par femme qui atteignait 1,57 enfant par femme en 2008 à Paris contre 1,49 en 2020 et 1,83 la même année à l'échelle nationale.

Les foyers monoparentaux représentent 30 % des familles à Paris, soit 75 120 familles (sur 251 821). **La majorité de ces foyers (82 %) sont constitués d'une mère vivant seule avec son ou ses enfant(s).** La répartition des foyers monoparentaux dans la capitale est hétérogène et en partie liée à la localisation du parc social. Un foyer monoparental sur deux réside dans l'un de ces cinq arrondissements : le 13e, le 15e, le 18e, le 19e et le 20e.

En 2018, 55 % des familles homoparentales sont composées de deux femmes (825 familles sur 1 510), 45 % de deux hommes. Les familles homoparentales représentent 0,6 % des familles parisiennes (1 510).

© Apur – David Boureau

Parc de la Villette (Paris 19e)

PARIS — MODE DE COHABITATION SELON LE SEXE

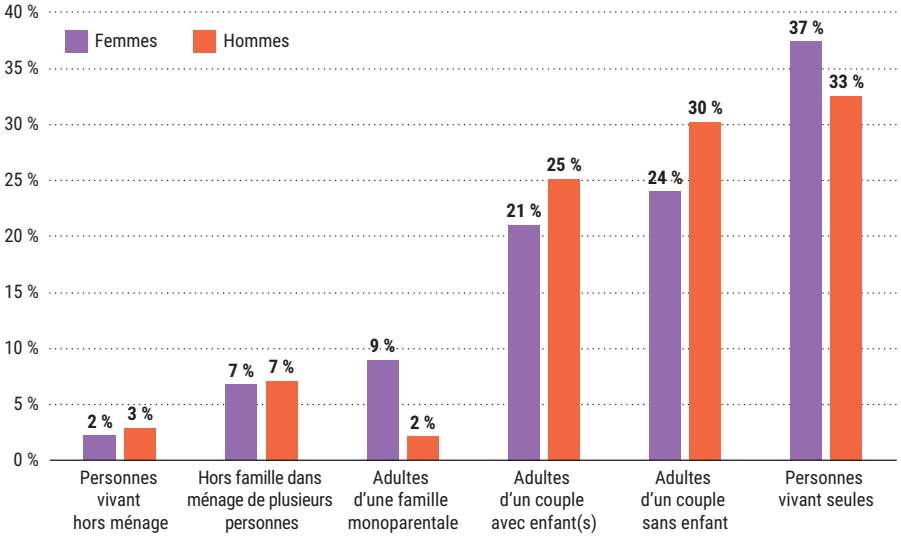

Source : Insee, recensement de la population 2018, traitement Apur

MODE DE COHABITATION

	Femmes				Hommes			
	Personnes vivant seules	Adultes d'un couple sans enfant	Adultes d'un couple avec enfant(s)	Adultes d'une famille monoparentale	Personnes vivant seules	Adultes d'un couple sans enfant	Adultes d'un couple avec enfant(s)	Adultes d'une famille monoparentale
1er	42 %	25 %	18 %	8 %	39 %	31 %	18 %	2 %
2e	40 %	26 %	21 %	6 %	38 %	32 %	20 %	2 %
3e	42 %	25 %	18 %	8 %	38 %	34 %	19 %	2 %
4e	41 %	24 %	18 %	8 %	36 %	34 %	20 %	2 %
5e	41 %	24 %	18 %	7 %	35 %	30 %	22 %	2 %
6e	44 %	24 %	16 %	6 %	32 %	32 %	21 %	2 %
7e	41 %	26 %	20 %	6 %	31 %	34 %	25 %	2 %
8e	33 %	26 %	26 %	7 %	27 %	32 %	30 %	2 %
9e	37 %	26 %	23 %	7 %	33 %	32 %	25 %	2 %
10e	36 %	24 %	22 %	9 %	35 %	30 %	23 %	2 %
11e	42 %	25 %	18 %	8 %	38 %	32 %	20 %	2 %
12e	38 %	24 %	20 %	9 %	32 %	31 %	25 %	2 %
13e	36 %	22 %	21 %	11 %	30 %	29 %	26 %	2 %
14e	36 %	22 %	19 %	9 %	29 %	29 %	24 %	2 %
15e	40 %	24 %	20 %	8 %	32 %	32 %	26 %	2 %
16e	34 %	26 %	24 %	8 %	26 %	34 %	31 %	2 %
17e	40 %	23 %	22 %	8 %	33 %	31 %	27 %	2 %
18e	37 %	23 %	20 %	10 %	36 %	27 %	21 %	2 %
19e	31 %	21 %	26 %	13 %	30 %	27 %	30 %	2 %
20e	35 %	21 %	23 %	12 %	33 %	28 %	27 %	3 %
Paris	**37 %**	**23 %**	**21 %**	**9 %**	**33 %**	**30 %**	**25 %**	**2 %**
Métropole du Grand Paris	**28 %**	**23 %**	**30 %**	**11 %**	**25 %**	**28 %**	**35 %**	**3 %**
Île-de-France	**25 %**	**24 %**	**33 %**	**11 %**	**22 %**	**29 %**	**38 %**	**3 %**

Source : Insee, recensement de la population 2018, traitement Apur

POPULATION / DÉMOGRAPHIE / FAMILLE

Une légère surreprésentation des femmes dans la population parisienne

1,15 millions
de Parisiennes en 2018
53 % de la population
↘ **-2,4%** entre 2013 et 2018

1,03 million
de Parisiens en 2018,
47 % de la population
↘ **-2,4%** entre 2013 et 2018

53 % | 47 %

→ **Maintien des écarts femmes/hommes**

Une proportion de femmes et d'hommes de nationalité étrangère et issu·e·s de l'immigration similaire

de nationalité étrangère

14 % des femmes
↘ **-0,3 point** entre 2013 et 2018

14 % des hommes
↘ **-0,8 point** entre 2013 et 2018

issu·e·s de l'immigration

21 % des femmes
↗ **+0,1 point** entre 2013 et 2018

20 % des hommes
↘ **-0,8 point** entre 2013 et 2018

→ **Maintien des proportions femmes/hommes**

Les femmes légérement moins diplômées que les hommes

Sans diplôme

17 % des femmes
↘ **-4,5 points** entre 2013 et 2018

15 % des hommes
↘ **-3,8 points** entre 2013 et 2018

Diplômé·e·s du supérieur

63 % des femmes
↗ **+6,5 points** entre 2013 et 2018

64 % des hommes
↗ **+5,6 points** entre 2013 et 2018

↘ **Baisse des écarts femmes/hommes**

Des femmes plus souvent en charge des foyers monoparentaux

82 %
de foyers monoparentaux dont la mère est le parent référent

18 %
de foyers monoparentaux dont le père est le parent référent

55 %
de foyers homoparentaux composés de 2 femmes
(825 familles sur 1 510)

Sources : Insee, recensement de la population 2013-2018.

apur

2. Jeunes / Éducation / Scolarité

Les jeunes femmes plus nombreuses parmi la population étudiante

Les femmes sont plus nombreuses dans la population jeune à Paris : elles représentent 54 % des 16-25 ans et 52 % des 26-29 ans. Cette surreprésentation s'explique par leur présence plus importante parmi les étudiant·e·s.

Les femmes âgées de 16 à 25 ans sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à vivre de manière autonome dans leur propre logement (59 % contre 49 %). Cela s'explique notamment par leur surreprésentation parmi les jeunes qui viennent à Paris pour les études ou le travail impliquant de fait une décohabitation. Depuis 2013, la part de jeunes femmes vivant de manière autonome a progressé légèrement moins vite que celle des jeunes hommes (+2,4 points entre 2013 et 2018 contre +2,9 points). **L'âge moyen de décohabitation des natif·ve·s d'Île-de-France est de 24,1 ans pour les hommes et de 22,7 ans pour les femmes, soit un écart de 1,4 an, stable depuis 2013.**

Les femmes sont légèrement surreprésentées parmi les étudiant·e·s poursuivant leurs études après le baccalauréat (59 % contre 53 %). Les étudiantes sont plus nombreuses à avoir décohabité : seules 24 % des étudiantes vivent chez leurs parents contre 29 % des étudiants, une proportion qui a progressé au cours des dernières années (+3,2 points pour les étudiantes entre 2013 et 2018 et +2,9 points pour les étudiants).

© Apur – David Boureau

© Apur – David Boureau

Faculté des Sciences et Ingénierie – Sorbonne Université Jussieu, rue Pierre et Marie Curie (Paris 5e)

JEUNES ÂGÉ·E·S DE 16 À 25 ANS PAR MODE DE COHABITATION, ÉVOLUTION 2013-2018

	Femmes âgées de 16 à 25 ans	Hommes âgés de 16 à 25 ans	Femmes 16-25 ans vivant chez leurs parents		Hommes 16-25 ans vivant chez leurs parents		Femmes 16-25 ans autonomes		Hommes 16-25 ans autonomes	
	2018	2018	2018	Évolution 2013-2018	2018	Évolution 2013-2018	2018	Évolution 2013-2018	2018	Évolution 2013-2018
1er	1 209	1 053	36 %	-7,5	38 %	0,2	64 %	7,5	62 %	-0,2
2e	1 599	1 367	28 %	-6,9	37 %	-9,2	72 %	6,9	63 %	9,2
3e	2 783	2 053	31 %	0,0	40 %	-1,9	69 %	0,0	60 %	1,9
4e	2 378	1 972	32 %	-2,4	42 %	-6,1	68 %	2,4	58 %	6,1
5e	6 633	5 600	27 %	-4,8	31 %	-4,2	73 %	4,8	69 %	4,2
6e	4 408	3 386	30 %	-2,2	32 %	3,3	70 %	2,2	68 %	-3,3
7e	4 440	3 439	36 %	-1,5	46 %	1,2	64 %	1,5	54 %	-1,2
8e	3 077	2 590	46 %	0,6	53 %	0,8	54 %	-0,6	47 %	-0,8
9e	4 651	3 639	38 %	-3,8	47 %	-3,3	62 %	3,8	53 %	3,3
10e	6 314	5 229	40 %	-4,8	51 %	-7,1	60 %	4,8	49 %	7,1
11e	10 795	8 857	32 %	-0,2	44 %	-4,8	68 %	0,2	56 %	4,8
12e	10 129	8 567	40 %	-1,5	53 %	-2,9	60 %	1,5	47 %	2,9
13e	15 576	12 635	42 %	0,8	52 %	-0,6	58 %	-0,8	48 %	0,6
14e	12 250	10 461	34 %	-2,9	43 %	-5,8	66 %	2,9	57 %	5,8
15e	19 454	14 996	36 %	-0,7	47 %	-2,6	64 %	0,7	53 %	2,6
16e	12 966	10 854	50 %	-1,9	59 %	-0,6	50 %	1,9	41 %	0,6
17e	12 535	10 571	42 %	-2,2	53 %	-1,9	58 %	2,2	47 %	1,9
18e	13 465	12 406	40 %	-4,8	48 %	-3,4	60 %	4,8	52 %	3,4
19e	13 366	12 126	58 %	-1,6	65 %	-1,6	42 %	1,6	35 %	1,6
20e	12 950	11 532	55 %	-3,8	65 %	-4,6	45 %	3,8	35 %	4,6
Paris	**170 979**	**143 334**	**41 %**	**-2,4**	**51 %**	**-2,9**	**59 %**	**2,4**	**49 %**	**2,9**
Métropole du Grand Paris	**479 717**	**452 423**	**57 %**	**-3,7**	**66 %**	**-3,3**	**43 %**	**3,7**	**34 %**	**3,3**
Île-de-France	**789 802**	**777 136**	**63 %**	**-3,7**	**70 %**	**-2,7**	**37 %**	**3,7**	**30 %**	**2,7**

Source : Insee, recensement de la population 2013-2018, traitement Apur

59 % des 15-24 ans qui se sont installé·e·s à Paris au cours de l'année 2018 sont des femmes

Historiquement et en raison de son offre conséquente de formation et de son dynamisme économique, Paris attire de nombreux·ses jeunes adultes venu·e·s poursuivre leurs études ou commencer leur carrière professionnelle. **Au cours de l'année 2018, 35 080 jeunes âgé·e·s de 15 à 24 ans se sont installé·e·s[2] à Paris alors qu'ils/elles résidaient ailleurs en France l'année précédente,** soit 38 % des personnes arrivées à Paris cette même année. **59 % de ces jeunes sont des femmes** (contre 45 % dans la Métropole du Grand Paris dans son ensemble).

À l'inverse, **près de 23 400 jeunes ont quitté Paris au profit d'une autre commune française,** soit 18 % de l'ensemble des départs de Paris. **La majorité des départs** (54 %) **concernent des femmes. Elles sont encore plus représentées parmi les arrivées.** Les départs concernent davantage des ménages plus âgés (de plus de 30 ans), pouvant aspirer à un logement plus grand et moins onéreux au moment de fonder une famille pour les plus jeunes.

Le solde migratoire, qui est la différence entre le nombre de personnes arrivées et le nombre de personnes parties, **est excédentaire chez les jeunes âgé·e·s de 15 à 24 ans à Paris** (+11 689). **Les femmes concourent fortement au solde migratoire positif de la population jeune à Paris. Dans la Métropole du Grand Paris, les femmes sont légèrement sous-représentées dans ces flux** (45 % de femmes par parmi les arrivées de jeunes en 2018 et 47 % parmi les départs).

2 — Hors flux de l'étranger

SOLDE ANNUEL DES ÉCHANGES MIGRATOIRES* NETS SELON L'ÂGE ET LE SEXE ENTRE PARIS ET LE RESTE DE LA FRANCE, AU COURS DE L'ANNÉE 2018

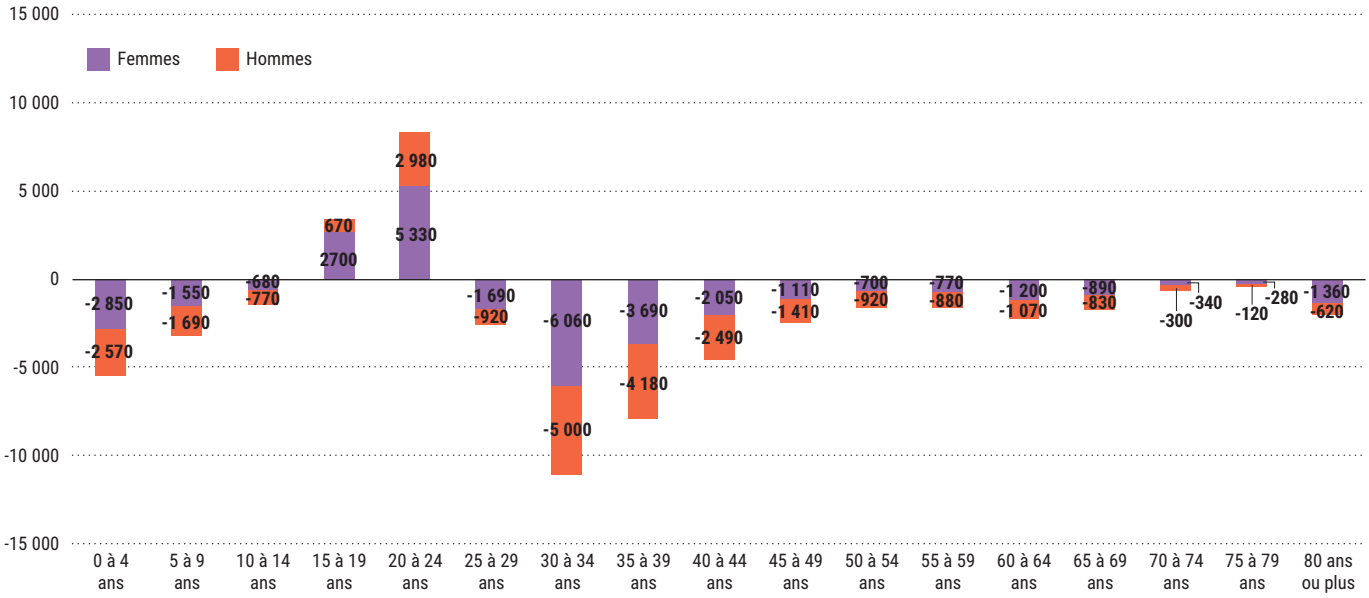

Source : Insee, recensement de la population 2018
* hors arrivées/départs de l'étranger

© Apur – David Boureau

Place de la Bastille

Dans l'académie de Paris, le taux de réussite au brevet des collèges à la session 2018 est supérieur pour les filles : 91,6 % des filles inscrites contre 85,6 % des garçons.

Une probabilité de réussir au brevet des collèges et au Bac plus élevée pour les filles

Dans l'académie de Paris, **le taux de réussite au brevet des collèges à la session 2018 est supérieur pour les filles :** 91,6 % des filles inscrites contre 85,6 % des garçons, soit un écart de 6 points. **Les filles sont également plus souvent admises avec mention que les garçons :** seules 13 % d'entre elles n'ont pas eu de mention à la session 2018 contre 17 % des garçons (soit 3,6 points d'écart), et 48 % ont eu une mention très bien contre 38 % des garçons (soit 9,5 points d'écart). Par rapport à la session 2013, les écarts se maintiennent entre les filles et les garçons, que ce soit sur le taux de réussite ou sur l'obtention de mentions.

Dans l'académie de Paris, **le taux de réussite au Bac toutes séries confondues à la session 2021 est supérieur pour les filles :** 96,8 % des filles inscrites contre 94,0 % des garçons, soit un écart de 2,8 points. **Les filles sont également plus souvent admises avec mention que les garçons :** seules 20 % d'entre elles n'ont pas eu de mention à la session 2021 contre 29 % des garçons (soit 9,1 points d'écart), et 17 % ont eu une mention très bien contre 12 % des garçons (soit 5 points d'écart).

Les filles moins représentées parmi les élèves de Terminale générale en mathématiques et en physique-chimie

Dans l'académie de Paris, 53 % des effectifs de Terminale générale de la rentrée 2021 sont des filles, soit 8 500 élèves. La répartition des élèves dans les filières est sensiblement différente pour les filles et les garçons. **Les filles sont moins représentées parmi les élèves qui s'orientent en mathématiques (38 % des élèves filles contre 61 % des élèves garçons), en physique-chimie (29 % contre 42 %) et en numérique et sciences informatiques (1 % contre 7 %).** Elles sont en revanche surreprésentées dans les filières humanités, littérature et philosophie (13 % des élèves filles contre 5 % des élèves garçons), langues, littératures et cultures étrangères et régionales (19 % contre 8 %), histoire, géographie, et sciences politiques (35 % contre 26 %), sciences économiques et sociales (40 % contre 35 %), sciences de la vie et de la terre (18 % contre 11 %).

ACADÉMIE DE PARIS – RÉPRÉSENTATION DES FILLES ET DES GARÇONS DANS LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS EN TERMINALE GÉNÉRALE, POUR LA RENTRÉE 2021

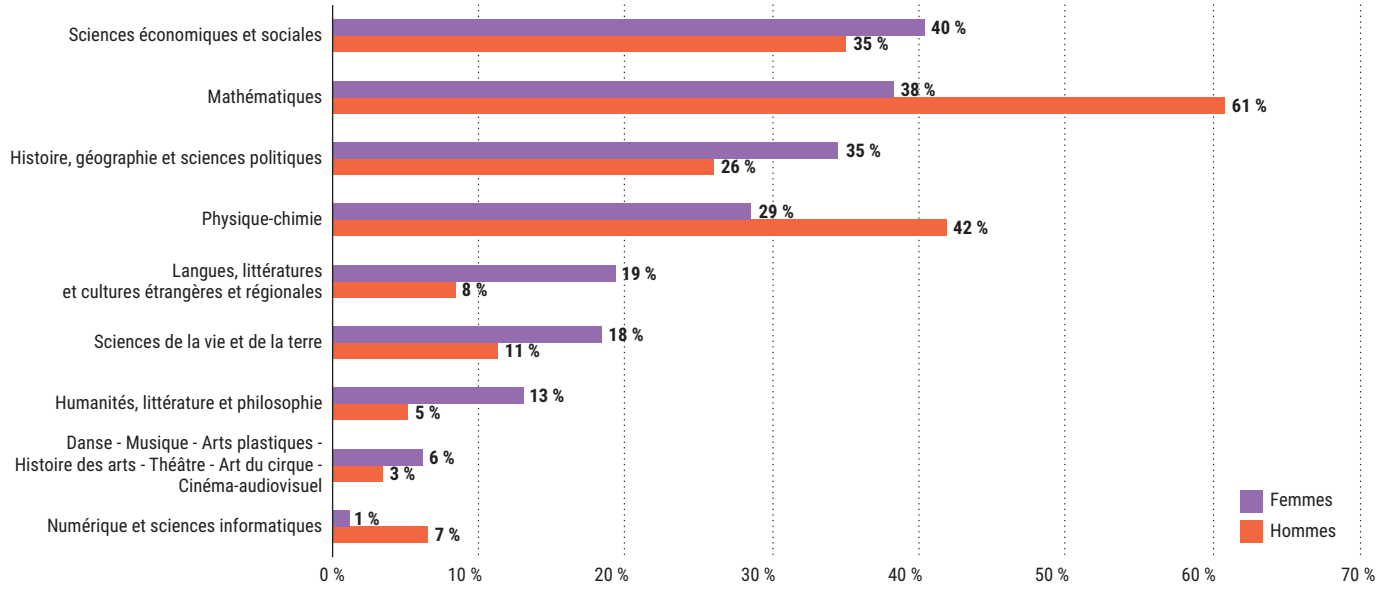

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, DEPP, 2021, traitement Apur

Note de lecture : Ce graphique représente la proportion de filles dans les spécialités parmi l'ensemble des filles élèves de Terminale générale. Dans l'académie de Paris pour la rentrée 2021, 38% des élèves filles de Terminale générale ont choisi mathématiques parmi leur spécialité contre 61% des élèves garçons de Terminale générale.

Les filles moins représentées dans les filières sélectives de l'enseignement supérieur

Dans l'académie de Paris, 59 % des candidat·e·s qui ont postulé pour une formation dans l'enseignement supérieur sur la plateforme Parcoursup pour la session 2021 sont des femmes, et 62 % des candidat·e·s ayant accepté la proposition d'un établissement sont des femmes (candidatures admises) [3]. **Parmi l'ensemble des candidat·e·s admis·e·s pour la session 2021, les femmes sont moins représentées dans les formations des écoles d'ingénieurs (25 %), des écoles de commerces (48 %) et des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE 47 %).** C'est particulièrement le cas pour les CPGE scientifiques où elles ne représentent que 35 % des admis·e·s contre 72 % dans les CPGE littéraires. Si les femmes sont majoritaires parmi celles et ceux admis·e·s en licence (67 %), les candidates admises sont surreprésentées dans les filières arts-lettres-langues (74 %) et droit-économie-gestion (68 %), mais sont moins nombreuses parmi les filières sciences-technologies-santé (47 %) sauf en médecine (72 % dans les parcours spécifiques « accès santé » – Pass).

3 — Données des vœux de poursuite d'études et de réorientation dans l'enseignement supérieur à la fin du processus d'affectation de la plateforme Parcoursup pour la session 2021 (du 20 janvier au 16 septembre 2021).

ACADÉMIE DE PARIS — PART DE FEMMES ET HOMMES PARMI LES CANDIDAT·E·S AYANT ACCEPTÉ LA PROPOSITION DE L'ÉTABLISSEMENT (ADMIS·E·S) SUITE À UN VOEUX SUR PARCOURSUP, POUR LA SESSION 2021

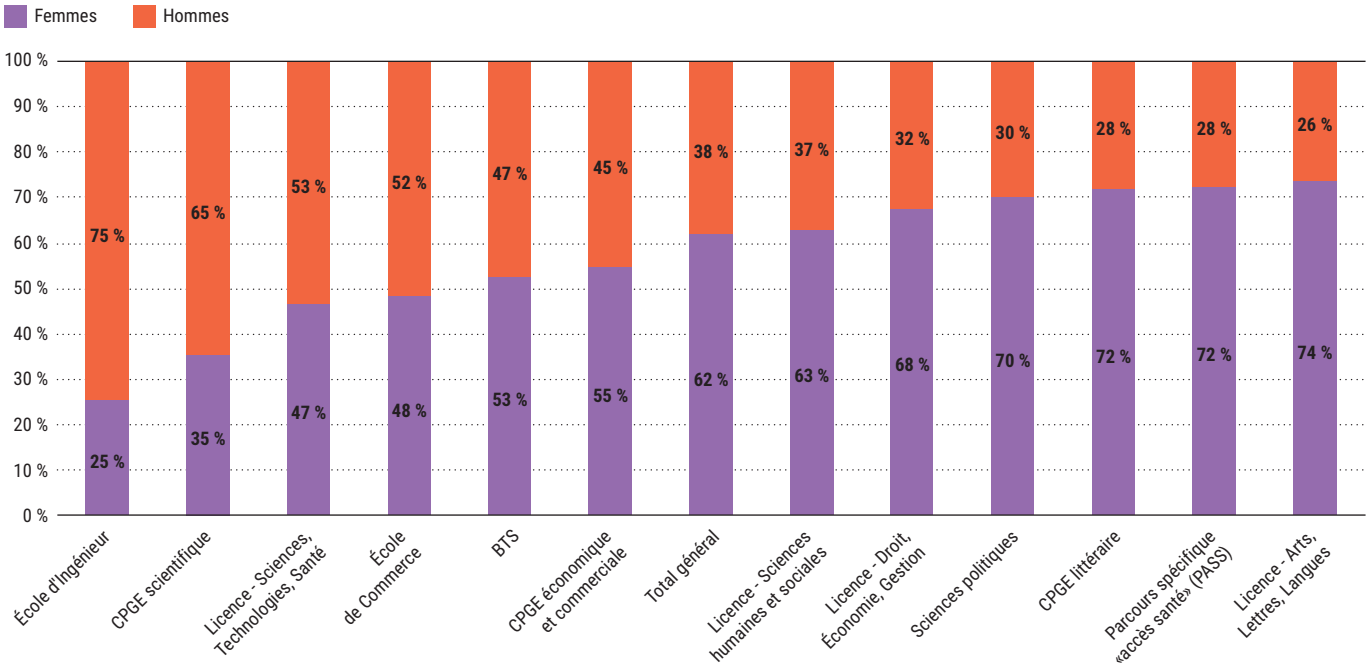

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Parcoursup - Traitement SIES, 2021, traitement Apur

Une majorité de femmes parmi les jeunes âgé·e·s de 16 à 30 ans

-0,9 point entre 2013/2018	+0,2 point entre 2013 et 2018	+0,2 point entre 2013 et 2018	-0,2 point entre 2013/2018	-0,9 point entre 2013/2018
48 %	**49 %**	**54 %**	**52 %**	**59 %**
des enfants âgé·e·s de moins de 3 ans	des enfants âgé·e·s de 3 à 15 ans	des jeunes âgé·e·s de 16 à 25 ans	des jeunes âgé·e·s de 26 à 29 ans	des étudiant·e·s âgé·e·s de 15 à 29 ans

Des jeunes femmes qui décohabitent plus tôt

Âge moyen de la décohabitation

22,7 ans pour les femmes

24,1 ans pour les hommes

+2,4 points entre 2013 et 2018 ↗ ↗ **+2,9 points** entre 2013 et 2018

59 % des jeunes femmes âgées de 16 à 25 ans vivent de manière autonome

49 % des jeunes hommes âgés de 16 à 25 ans vivent de manière autonome

Taux de réussite au brevet des collèges de l'académie de Paris en 2018

92 % des filles inscrites admises au brevet des collèges
↗ **+6 points** depuis 2013

86 % des garçons inscrits admis au brevet des collèges
↗ **+5 points** depuis 2013

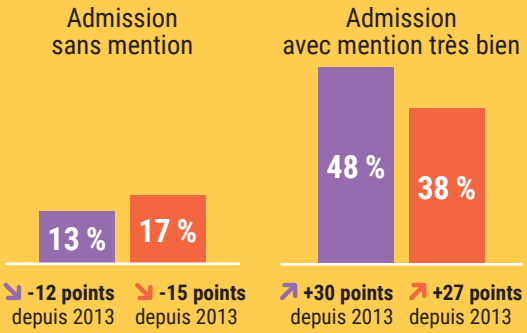

Maintien des écarts femmes/hommes

Taux de réussite au Bac toutes séries confondues en 2021

97 % des filles inscrites admises au Bac

94 % des garçons inscrits admis au bac

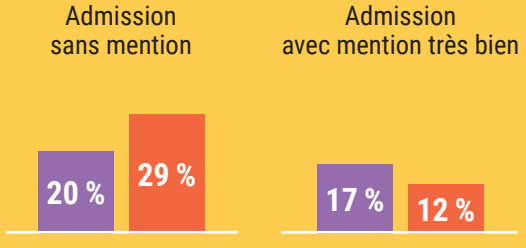

Effectifs dans les enseignements de spécialités en Terminale générale à la rentrée 2021

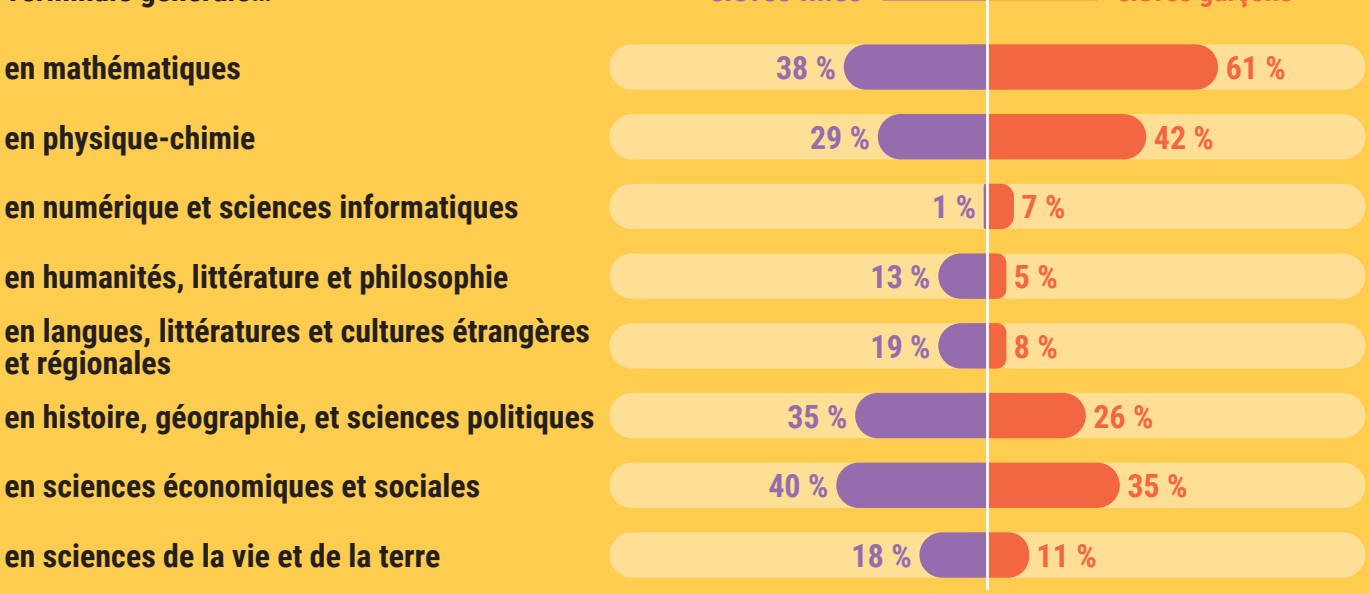

Admission sur Parcoursup par filière dans l'académie de Paris en 2021

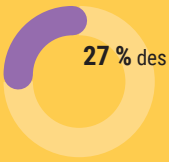

25 %
des admis·e·s dans une formation des écoles d'ingénieur

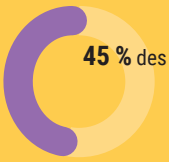

47 %
des admis·e·s dans une classe préparatoire

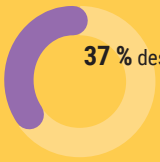

35 %
des admis·e·s dans une classe préparatoire scientifique

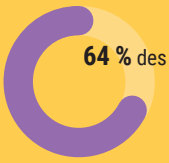

67 %
des admis·e·s dans une licence

47 %
des admis·e·s dans une licence de sciences-technologies-santé

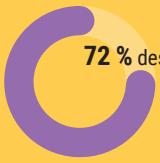

74 %
des admis·e·s dans une licence d'arts-lettres-langues

Sources : Insee, recensement de la population 2013-2018 ; Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2021

apur

3. Population active / Chômage / Insertion professionnelle

Le taux d'activité des femmes continue de progresser

Les femmes restent moins présentes sur le marché du travail : 76,3 % des femmes en âge de travailler sont actives contre 80,4 % des hommes, soit un écart de 4,1 points. Le taux d'activité des 15-64 ans est néanmoins plus élevé chez les Parisiennes que dans la Métropole du Grand Paris (74,1 %)

TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES

Part des femmes actives, dans le total des femmes de 15-64 ans

- Plus de 85 %
- De 80 à 85 %
- De 75 à 80 %
- De 70 à 75 %
- Moins de 70 %
- Emprises des principaux équipements, espaces verts, IRIS non significatifs

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2018

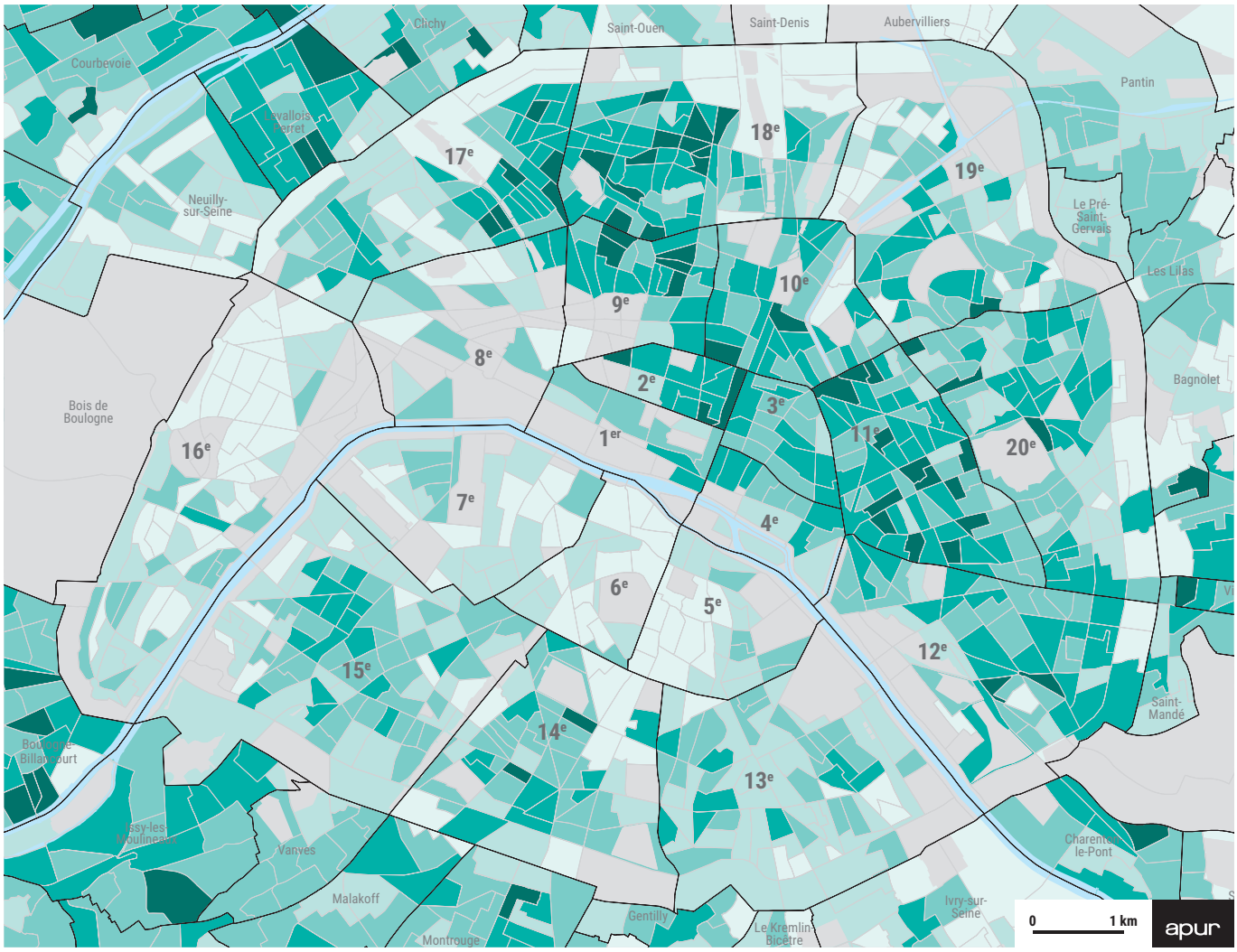

et en Île-de-France (73,8 %). Depuis 2013, la part des femmes actives a augmenté plus vite que celle des hommes à Paris (+1,5 point contre +0,5 point), et les inégalités d'accès au marché du travail ont diminué dans l'ensemble du territoire parisien (-1 point d'écart entre 2013 et 2018).

Le taux d'activité des Parisiennes est plus ou moins élevé selon les arrondissements. Dans les 5e et 6e arrondissements, la forte concentration d'étudiant·e·s explique en partie que le taux d'activité des femmes soit plus faible (inférieur à 70 %). Le taux d'activité des femmes est également faible dans les arrondissements les plus aisés, et dans ceux où réside une forte proportion de personnes âgées (7e, 8e, et 16e arrondissements). Les arrondissements centraux (2e, 3e, 9e, 10e) et à l'est (11e, 12e) de Paris concentrent une forte proportion de jeunes actifs et actives. Ces dernier·ère·s, sorti·e·s d'études depuis peu, n'ont pas ou peu d'enfants : le taux d'activité des femmes est par conséquent élevé dans ces arrondissements. Les 17e et 18e arrondissements ont un profil similaire : beaucoup de jeunes actif·ve·s et un taux d'activité des femmes relativement élevé. Cependant en périphérie de ces deux arrondissements, le taux d'activité des femmes est faible : cela s'explique en partie par le fait que ces quartiers accueillent une population modeste et une proportion élevée de familles nombreuses.

TAUX D'ACTIVITÉ DES HOMMES

Part des hommes actifs, dans le total des hommes de 15-64 ans

- Plus de 85 %
- De 80 à 85 %
- De 75 à 80 %
- De 70 à 75 %
- Moins de 70 %
- Emprises des principaux équipements, espaces verts, IRIS non significatifs

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2018

TAUX D'ACTIVITÉ DES 15-64 ANS, ÉVOLUTION DE L'ÉCART 2013-2018

	Nombre de femmes actives	Nombre d'hommes actifs	Taux d'activité des femmes		Taux d'activité des hommes		Écarts femmes-hommes (en point)		
			2018	Évolution 2013-2018	2018	Évolution 2013-2018	2018	2013	Évolution 2013-2018
1er	4 152	4 792	77 %	0,9	80 %	-4,0	-3	-8	↘
2e	6 536	7 556	83 %	2,4	87 %	1,7	-5	-5	→
3e	10 049	10 672	79 %	1,8	85 %	0,8	-6	-7	↘
4e	8 057	8 226	78 %	2,6	81 %	-1,3	-3	-7	↘
5e	14 545	14 113	69 %	0,2	74 %	-0,3	-4	-5	↘
6e	9 782	8 851	67 %	1,1	72 %	1,0	-5	-5	→
7e	12 496	12 061	72 %	3,4	79 %	0,0	-7	-11	↘
8e	9 660	9 456	74 %	3,2	80 %	1,9	-6	-7	↘
9e	18 284	18 100	81 %	1,7	85 %	0,5	-3	-5	↘
10e	25 589	27 166	79 %	0,6	83 %	-1,0	-4	-6	↘
11e	44 660	43 427	81 %	2,4	85 %	1,4	-3	-4	↘
12e	39 728	37 543	79 %	0,9	82 %	0,2	-3	-4	↘
13e	48 591	46 384	74 %	0,7	79 %	2,2	-4	-3	↗
14e	36 864	33 600	74 %	1,6	77 %	1,4	-2	-3	↘
15e	64 810	58 332	76 %	0,8	81 %	-0,4	-5	-6	↘
16e	40 199	37 231	70 %	3,2	77 %	-0,1	-7	-10	↘
17e	48 078	44 590	78 %	1,6	82 %	1,4	-4	-4	→
18e	55 759	57 580	79 %	1,5	81 %	0,0	-3	-4	↘
19e	49 002	48 387	75 %	1,6	79 %	1,3	-4	-5	↘
20e	54 879	51 804	77 %	1,1	80 %	-0,1	-3	-4	↘
Paris	**601 720**	**579 871**	**76 %**	**1,5**	**80 %**	**0,5**	**-4**	**-5**	↘
Métropole du Grand Paris	**1 797 271**	**1 808 618**	**74 %**	**0,6**	**79 %**	**0,1**	**-5**	**-6**	↘
Île-de-France	**3 031 594**	**3 092 962**	**74 %**	**0,6**	**79 %**	**0,0**	**-5**	**-6**	↘

Source : Insee, recensement de la population 2013-2018, traitement Apur

76,3 % des femmes en âge de travailler sont actives contre **80,4 %** des hommes, soit un écart de 4,1 points.

ÉCART DE TAUX D'ACTIVITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Différences de taux d'activité entre les femmes et les hommes (actif·ve·s de 15-64 ans)

TAUX DES FEMMES SUPÉRIEUR

- Plus de 10 points
- De 3 à 10 points

ÉGALITÉ DES TAUX

- De -3 à +3 points

TAUX DES HOMMES SUPÉRIEUR

- De 3 à 10 points
- Plus de 10 points
- Emprises des principaux équipements, espaces verts, IRIS non significatifs

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2018

Rue Mstislav Rostropovitch (Paris 17e)

© Apur – David Boureau

Les femmes sont moins souvent cadres que les hommes

Paris se distingue par une forte proportion de cadres : 46 % des actif·ve·s sont cadres quel que soit leur sexe contre 34 % dans la Métropole du Grand Paris, 29 % en Île-de-France et 17 % à l'échelle nationale. Des disparités entre les catégories socio-professionnelles des hommes et des femmes sont néanmoins marquées. **Les femmes occupent moins souvent un poste de cadres et de professions intellectuelles supérieures que les hommes** (44 % contre 49 %), bien que cet écart se réduise passant de -6,3 points en 2013 à -5,4 points en 2018. Elles sont en revanche plus nombreuses à être employées (24 % des femmes contre 14 % des hommes), une proportion qui baisse depuis 2013 (-2,3 points) alors qu'elle est stable pour les hommes. Les Parisiennes occupent également plus souvent une profession intermédiaire (26 % contre 19 %). À l'inverse, les hommes sont plus nombreux à être ouvriers ou artisans, commerçants, chefs d'entreprise.

Les inégalités entre femmes et hommes sont plus ou moins importantes selon les arrondissements. Dans les 1er, 8e, 14e, 15e, et 16e arrondissements, elles sont particulièrement marquées : la proportion de cadres est nettement plus élevée chez les hommes que chez les femmes (entre +7 et +9 points). Les écarts les plus faibles sont enregistrés dans les 18e et 20e arrondissements (entre +2 et +4 points).

PARIS – RÉPARTITION DES ACTIFS PAR SEXE ET CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE, EN 2018

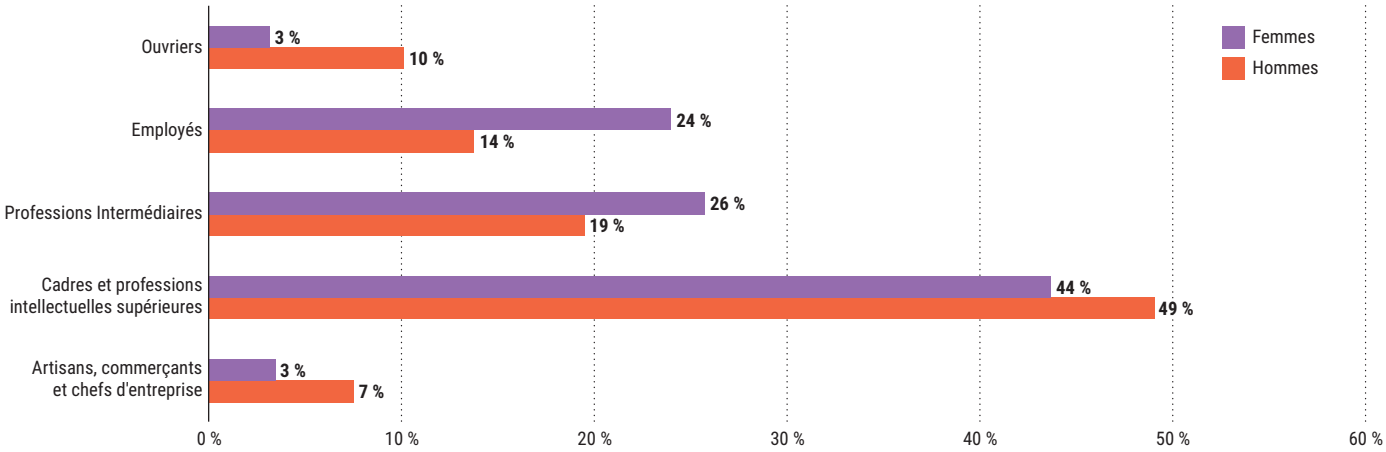

Source : Insee Recensement de la Population 2018, traitement Apur
Champ : population active âgée de 15 à 64 ans (hors agriculteurs exploitants, retraités et autres personnes sans activité professionnelle).

ACTIF·VE·S ÂGÉ·E·S DE 15 À 64 ANS PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE, ÉVOLUTION 2013-2018

	Part de femmes cadres et professions intellectuelles supérieures		Part d'hommes cadres et professions intellectuelles supérieures		Part de femmes employées ou ouvrières		Part d'hommes employés ou ouvriers	
	2018	Évolution 2013-2018	2018	Évolution 2013-2018	2018	Évolution 2013-2018	2018	Évolution 2013-2018
1er	45 %	-2,9	52 %	-2,2	25 %	0,5	19 %	0,6
2e	50 %	1,5	54 %	0,5	22 %	-1,6	18 %	-3,3
3e	49 %	1,0	53 %	-2,0	20 %	-2,6	17 %	0,3
4e	47 %	0,9	52 %	-0,5	22 %	-0,3	19 %	0,6
5e	52 %	2,3	59 %	1,3	20 %	-0,5	16 %	-1,0
6e	52 %	2,3	56 %	0,8	20 %	-2,9	16 %	-0,3
7e	50 %	1,2	56 %	0,6	23 %	-2,0	16 %	-0,8
8e	48 %	3,5	55 %	1,4	24 %	-3,0	18 %	-1,4
9e	54 %	5,3	57 %	3,0	19 %	-3,9	16 %	-2,9
10e	47 %	3,7	51 %	4,8	25 %	-2,9	22 %	-3,5
11e	47 %	3,3	51 %	3,1	22 %	-3,1	21 %	-2,3
12e	44 %	1,6	50 %	1,3	25 %	-2,0	24 %	-0,9
13e	38 %	3,1	44 %	0,9	32 %	-2,6	30 %	-0,8
14e	45 %	2,1	55 %	3,4	26 %	-2,4	22 %	-1,5
15e	48 %	2,3	56 %	1,3	24 %	-1,1	20 %	-0,3
16e	46 %	1,7	54 %	0,5	27 %	-1,0	17 %	-0,6
17e	48 %	4,2	52 %	1,6	25 %	-3,5	21 %	-2,0
18e	40 %	3,8	42 %	3,0	31 %	-2,7	30 %	-3,9
19e	32 %	3,9	38 %	4,3	38 %	-3,5	34 %	-2,6
20e	35 %	4,5	39 %	3,5	34 %	-3,2	32 %	-3,5
Paris	**44 %**	**2,9**	**49 %**	**2,0**	**27 %**	**-2,4**	**24 %**	**-1,7**
Métropole du Grand Paris	**31 %**	**2,7**	**36 %**	**1,6**	**39 %**	**-2,4**	**36 %**	**-1,4**
Île-de-France	**26 %**	**2,3**	**32 %**	**1,1**	**42 %**	**-2,1**	**38 %**	**-1,0**

Source : Insee, recensement de la population 2013-2018, traitement Apur

Les femmes sont moins souvent cadres que les hommes (44 % contre 49 %), bien que cet écart se réduise passant de -6,3 points en 2013 à -5,4 points en 2018.

Les femmes occupent plus souvent que les hommes un emploi dans les secteurs de l'éducation, la santé et l'action sociale

La population Parisienne active âgée de 15 à 64 ans occupe majoritairement un emploi dans le secteur des activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien. Les hommes actifs en emploi sont plus souvent rattachés à ce secteur (23 % contre 21 % en 2013) que les femmes actives (22 % contre 20 % en 2013). **Les femmes occupent plus fréquemment un emploi dans les secteurs de la santé humaine (7 % contre 3 % des hommes), de l'action sociale (6 % contre 2 %) et de l'enseignement (10 % contre 6 %).** En parallèle, les hommes sont surreprésentés dans les activités informatiques et services d'information (7 % contre 3 % des femmes), la construction (4 % contre 1 %), l'hébergement-restauration (6 % contre 4 %) et le transport et entreposage (4 % contre 2 %). Sur la période récente, on observe une stabilisation des écarts entre les hommes et les femmes : globalement la proportion de Parisiens et

PARIS — RÉPARTITION DES SECTEURS D'ACTIVITÉS DES ACTIF·VE·S EN EMPLOI SELON LE SEXE, EN 2018

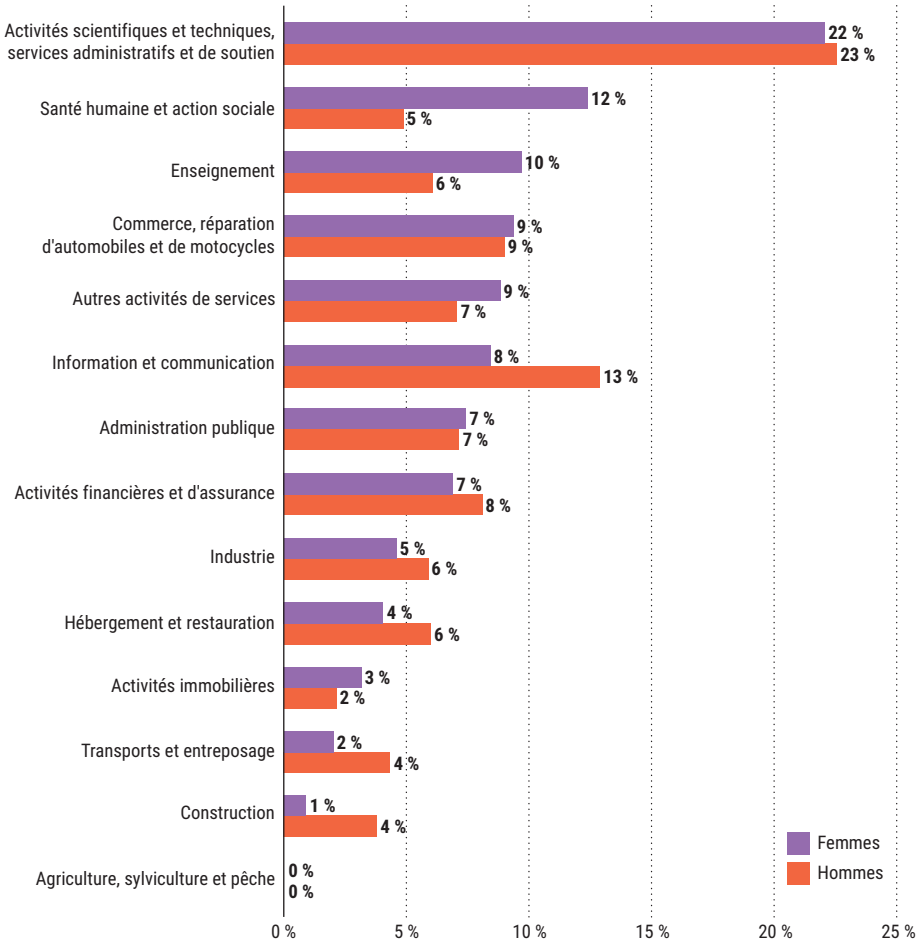

Source : Insee Recensement de la Population 2018, traitement Apur

de Parisiennes exerçant dans les différents secteurs d'activité n'a pas évolué entre 2013 et 2018.

À l'échelle de l'Île-de-France, les écarts de répartition des hommes et des femmes dans les différents secteurs d'activité sont plus marqués qu'à Paris. La proportion de femmes actives en emploi dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale est beaucoup plus élevée (12 % à Paris contre 16 % dans la Métropole du Grand Paris et 17 % en Île-de-France), alors qu'elle est similaire pour les hommes (5 %).

À Paris, **63 % des emplois publics au lieu de travail sont occupés par des femmes** et 39 % par des hommes (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale).

55 % des travailleurs et travailleuses « essentiel·le·s du quotidien » sont des femmes en Île-de-France

Les femmes sont majoritaires au sein des travailleurs et travailleuses « essentiel·le·s du quotidien » [4]. Les professions qui relèvent des « services publics du quotidien » (services publics de l'enfance, de l'éducation, du social et de la sécurité) sont les plus féminisées, avec un peu plus de trois quarts de femmes. En revanche, les « relais des premières lignes » se distinguent par une proportion plus élevée d'hommes (62 % en Île-de-France).
En Île-de-France, la proportion de femmes varie fortement selon les secteurs d'activité : elle est supérieure à 75 % dans les secteurs hospitaliers (hors médecins), parmi les aides à domicile, au sein des professions de l'éducation et de l'accompagnement social, mais inférieure à 30 % dans les secteurs de la logistique, de la livraison, du commerce de proximité et de la sécurité des individus (police, pompiers, etc.). 82 % des travailleur·se·s du secteur hospitalier (hors médecins) et 62 % des agent·e·s de propreté sont des femmes.

PROFIL DE QUELQUES PROFESSIONS « ESSENTIELLES DU QUOTIDIEN » EN ÎLE-DE-FRANCE

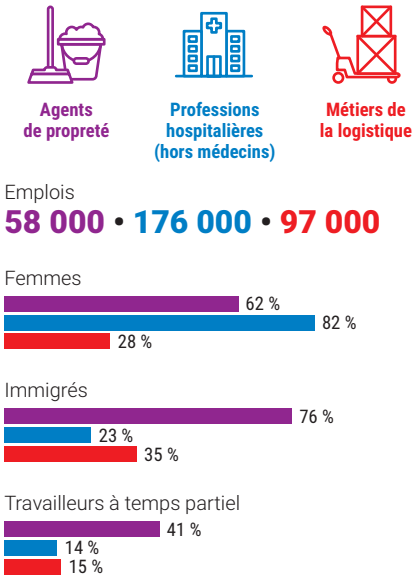

© Apur – David Boureau
Paris durant le confinement en avril 2020. File d'attente devant un laboratoire d'analyses médicales.

4 — « Qui sont les 1,8 million de travailleurs « essentiels du quotidien » résidant en Île-de-France », Apur/Insee/IPR, juillet 2021. https://www.apur.org/fr/nos-travaux/qui-sont-1-8-million-travailleurs-essentiels-quotidien-residant-Île-de-France

Des inégalités de salaires particulièrement marquées et qui se maintiennent

Les Parisiennes perçoivent en moyenne 22 euros net/h, soit un salaire horaire inférieur de 21 % à celui des Parisiens dont le salaire est de 27,80 euros net/h. L'écart entre le salaire des femmes et celui des hommes s'est légèrement accentué passant d'une différence de -5,60 € net horaire en 2014 à -5,80 € en 2019 à Paris (+0,20 €), alors qu'il a tendance à se réduire légèrement en Île-de-France (-0,50 €) et en France métropolitaine (-0,10 €).

Les inégalités de salaires entre hommes et femmes diffèrent selon les arrondissements. Les arrondissements favorisés (6e, 7e, 8e, et 16e) sont ceux où les écarts sont les plus marqués. Dans le 7e arrondissement, les hommes perçoivent en moyenne un salaire presque deux fois plus important que les femmes. L'écart entre les femmes et les hommes se creuse dans certains arrondissements (3e, 9e, 16e). À l'inverse, les écarts sont plus faibles dans les arrondissements les plus modestes dans lesquels les niveaux de salaires sont moins élevés : dans les 12e, 13e, 18e, 19e, et 20e arrondissements, le salaire moyen net/h des femmes est de 2 à 10 % plus faible que celui des hommes. Dans certaines communes limitrophes de Paris, les femmes ont un salaire net moyen supérieur à celui des hommes (Aubervilliers, Montreuil, Pantin, Saint-Denis).

Les différences de rémunérations entre hommes et femmes reflètent en partie d'autres inégalités, notamment en ce qui concerne l'accès aux différents types d'emploi et catégories d'activité. C'est au sein des catégories les mieux rémunérées que l'on trouve les inégalités de salaires les plus importantes. **Les Parisiennes cadres ont un salaire moyen net/h inférieur de 24 % à celui des Parisiens cadres.** Cet écart est

Les Parisiennes perçoivent en moyenne un salaire horaire inférieur

de **21 %**

à celui des Parisiens.

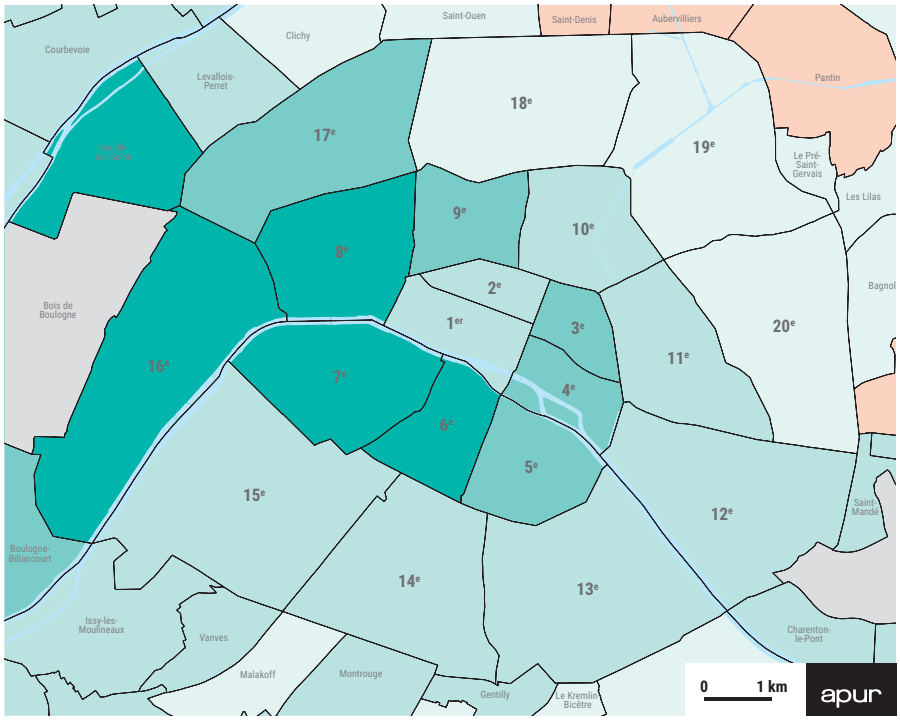

ÉCARTS DE SALAIRES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Différences entre le salaire net horaire moyen des femmes et des hommes

SALAIRES MASCULINS SUPÉRIEURS

- Plus de 50 %
- De 30 à 50 %
- De 10 à 30 %
- De 0 à 10 %

SALAIRES FÉMININS SUPÉRIEURS

- De 0 à 3 %

Emprises des principaux équipements, espaces verts, IRIS non significatifs

Source : fichier Tous salariés (Insee) - 2019

moins important dans les autres catégories socio-professionnelles. Les femmes exerçant une profession intermédiaire perçoivent ainsi 19 % de moins que les hommes ayant la même catégorie socio-professionnelle. La différence est même minime chez les ouvrier·ère·s où les femmes gagnent 4 % de moins que les hommes. Les inégalités de salaires entre hommes et femmes à Paris sont donc fortement influencées par une proportion très importante de cadres dans la population.

Le salaire moyen des Parisiennes est 1,6 fois plus élevé que les Françaises en moyenne (14,20 euros net/h), il est même plus élevé que le salaire moyen de l'ensemble des hommes résidant en France métropolitaine (16,80 euros net/h). L'écart de salaires entre hommes et femmes existe dans d'autres villes mais il est moins prononcé, notamment dans celles où la proportion de cadres est plus faible.

L'âge est aussi un facteur qui contribue aux inégalités de salaires entre hommes et femmes. **Les Parisiennes de plus de 50 ans ont des revenus 32 % plus faibles que les Parisiens aux mêmes âges.** L'écart de salaire est plus faible entre 26 et 50 ans, mais reste cependant important : les femmes perçoivent 15 % de moins que les hommes. C'est au sein de la population la plus jeune que les inégalités de salaires sont les plus faibles ; chez les moins de 25 ans les femmes gagnent 10 % de moins que les hommes.

SALAIRE NET HORAIRE MOYEN DES SALARIÉ·E·S, ÉVOLUTION 2014-2019

	Salaire net horaire moyen des femmes (en €)		Salaire net horaire moyen des hommes (en €)		Écarts femmes-hommes (en %)		
	2019	2014	2019	2014	2019	2014	Évolution 2014-2019
1er	24,8	20,7	31,9	27,8	-22 %	-25 %	↘
2e	24,4	19,9	30,8	26,0	-21 %	-24 %	↘
3e	23,9	20,9	32,2	28,0	-26 %	-25 %	↗
4e	23,7	20,3	31,8	28,2	-26 %	-28 %	↘
5e	24,0	21,3	32,9	29,4	-27 %	-28 %	→
6e	27,7	23,7	46,6	40,5	-41 %	-41 %	→
7e	29,6	25,1	55,8	48,7	-47 %	-48 %	↘
8e	28,7	23,5	47,5	39,6	-39 %	-41 %	↘
9e	25,5	21,3	34,1	28,0	-25 %	-24 %	↗
10e	21,1	17,8	24,3	20,4	-13 %	-13 %	→
11e	20,8	17,9	24,1	20,7	-13 %	-14 %	→
12e	20,6	18,2	22,8	21,1	-10 %	-14 %	↘
13e	18,2	16,6	20,3	18,7	-10 %	-12 %	↘
14e	20,8	18,8	24,3	22,6	-14 %	-17 %	↘
15e	22,6	19,9	28,7	25,6	-21 %	-22 %	↘
16e	28,2	24,4	53,4	43,8	-47 %	-44 %	↗
17e	24,8	21,1	32,8	28,8	-24 %	-27 %	↘
18e	19,6	16,9	20,5	18,4	-4 %	-8 %	↘
19e	17,2	15,1	17,6	16,4	-2 %	-8 %	↘
20e	17,8	15,9	18,6	17,1	-4 %	-7 %	↘
Paris	**22,0**	**19,1**	**27,8**	**24,7**	**-21 %**	**-23 %**	↘
Métropole du Grand Paris	**18,1**	**16,2**	**21,0**	**19,6**	**-14 %**	**-17 %**	↘
Île-de-France	**14,2**	**12,9**	**16,8**	**15,6**	**-15 %**	**-17 %**	↘

Source : Insee, DADS, fichier salariés au lieu de résidence 2014-2019, traitement Apur

Les femmes occupent plus fréquemment des emplois précaires

Les femmes occupent plus fréquemment des emplois précaires, elles sont notamment plus souvent en emploi avec limite de durée (CDD, contrat court, saisonnier, vacataire). 12 % des femmes en emploi salarié sont en CDD contre 10 % des hommes en emploi, et l'écart est d'autant plus marqué pour les femmes de nationalité étrangère (17 %). Sur la période récente, on observe un maintien des écarts entre les hommes et les femmes : la proportion de femmes en CDD a baissé de -1 point entre 2013 et 2018, quand celle des hommes a baissé de -0,8 point.

L'emploi non-salarié s'est par ailleurs fortement développé sur la période récente, plus rapidement que l'emploi salarié. Les actif·ve·s non-salarié·e·s regroupent les entrepreneurs individuels, les micro-entrepreneurs, les professions libérales et les gérants d'entreprises. Cette progression peut en partie se relier à la progression d'emplois non-salariés peu qualifiés liée au développement de l'économie de plateforme et à l'ubérisation. **Les femmes sont moins souvent non-salariées (12 % des femmes en emploi) que les hommes (18 %).** Sur la période récente, on observe une légère réduction des écarts entre les hommes et les femmes : la proportion des femmes non-salariées a progressé de +5,1 points entre 2013 et 2018, quand celle des hommes a augmenté de +4,6 points.

ACTIF·VE·S EN EMPLOI SALARIÉ·E·S ÂGÉ·E·S DE 15 À 64 ANS, ÉVOLUTION 2013-2018

	Part des femmes en emplois à durée limitée		Part des hommes en emplois à durée limitée		Écarts femmes-hommes (en point)		
	2018	Évolution 2013-2018	2018	Évolution 2013-2018	2018	2013	Évolution 2013-2018
1er	13 %	-0,5	10 %	0,7	2,8	4,1	↘
2e	10 %	-3,3	8 %	-2,2	1,9	3,0	↘
3e	12 %	-2,7	9 %	-2,0	2,0	2,8	↘
4e	14 %	-1,1	10 %	-3,3	3,9	1,7	↗
5e	13 %	-3,3	11 %	-1,1	2,1	4,3	↘
6e	12 %	-1,7	10 %	-1,2	2,0	2,5	↘
7e	11 %	-0,5	9 %	-1,1	2,0	1,4	↗
8e	9 %	-1,4	6 %	-2,4	2,9	1,9	↗
9e	11 %	-1,6	9 %	-1,3	1,6	1,9	→
10e	14 %	-2,1	11 %	-2,7	2,6	2,0	↗
11e	13 %	-0,8	10 %	-2,1	2,9	1,6	↗
12e	11 %	-1,4	9 %	0,2	2,1	3,7	↘
13e	13 %	0,0	10 %	-0,2	2,3	2,0	↗
14e	13 %	-1,1	13 %	0,4	0,0	1,5	↘
15e	10 %	-0,6	8 %	-0,1	2,4	2,9	↘
16e	9 %	-0,9	7 %	-0,4	1,5	2,1	↘
17e	10 %	-0,6	8 %	-0,9	1,9	1,7	↗
18e	14 %	-2,0	12 %	-1,6	1,5	1,9	↘
19e	14 %	0,5	12 %	-0,6	2,3	1,2	↗
20e	14 %	-1,1	12 %	-0,3	1,6	2,4	↘
Paris	**12 %**	**-1,0**	**10 %**	**-0,8**	**1,9**	**2,1**	↘
Métropole du Grand Paris	**11 %**	**-0,3**	**9 %**	**0,0**	**1,8**	**2,1**	↘
Île-de-France	**10 %**	**-0,2**	**8 %**	**0,1**	**2,3**	**2,5**	↘

Source : Insee, recensement de la population 2013-2018, traitement Apur

Le temps partiel concerne deux fois plus de femmes que d'hommes

Les femmes exercent plus souvent une activité à temps partiel, elles sont 18 % des femmes en emploi salarié contre 10 % des hommes. Sur la période récente, on observe une légère réduction de l'écart entre les hommes et les femmes : la proportion des femmes en emploi salarié à temps partiel a diminué de -2,4 points entre 2013 et 2018, contre -0,9 point pour les hommes.

On note des écarts en fonction de l'âge notamment à partir de 35 ans. Entre 30 et 35 ans, 11 % des femmes sont à temps partiel contre 6 % des hommes. Chez les 35-39 ans, la part d'hommes à temps partiel reste équivalente (7 %), alors qu'elle augmente de manière significative chez les femmes pour atteindre 16 %. Quel que soit le sexe, le recours au temps partiel se stabilise entre 40 et 60 ans. Dans cette classe d'âge, une Parisienne sur cinq travaille à temps partiel contre un peu moins d'un Parisien sur dix. Après 60 ans, l'usage du temps partiel est plus courant : 24 % des femmes âgées de 60 à 64 ans contre 13 % des hommes.

Le recours au temps partiel des Parisien·ne·s diffère également selon la catégorie d'activité. Quelle que soit la catégorie socio-professionnelle, les femmes exercent plus souvent un emploi à temps partiel que les hommes, et cette situation est accentuée dans les catégories les moins rémunérées : 13 % des femmes cadres travaillent à temps partiel, contre seulement 7 % des hommes cadres. Parmi les employé·e·s 30 % des Parisiennes travaillent à temps partiel, contre 18 % des Parisiens.
Le temps partiel peut être qualifié de « choisi » s'il est mis en place à la demande du salarié ou de « subi » si la durée hebdomadaire de travail est inférieure au temps de travail souhaité. Le recensement de la population ne permet pas de distinguer les temps partiels « subis » des temps partiels « choisis ». À partir des données de l'enquête emploi, des travaux analysent le « sous-emploi » au niveau régional qui regroupe les actifs à temps partiel « subi », qu'ils ou elles recherchent activement un emploi ou non. Selon une note de l'Insee[5], les femmes sont deux fois plus souvent en situation de « sous-emploi » que les hommes en Île-de-France.

Les pluriactif·ve·s, c'est-à-dire les personnes qui exercent plusieurs emplois au cours d'une même période, représentent 7,5 % de l'emploi total en France fin 2018[6]. La majorité d'entre eux ou elles sont des actif·ve·s salarié·e·s qui ont plusieurs employeurs (80 %), les autres sont des actif·ve·s à la fois non-salarié·e·s et salarié·e·s. **La pluriactivité concerne davantage le secteur tertiaire non marchand et les femmes sont largement majoritaires (66 %).**

Quelle que soit la catégorie socio-professionnelle, les femmes exercent plus souvent un emploi à temps partiel que les hommes, et cette situation est accentuée parmi les employé·e·s.

5 — L. Bourles, « 520 000 Franciliens touchés par le « sous-emploi » ou le « halo autour du chômage » : un phénomène presque aussi important que le chômage », Insee Analyses Île-de- France n° 36, juin 2016.
6 — « Emploi, chômage, revenus du travail », Insee Références, édition 2021.

ACTIF·VE·S EN EMPLOI SALARIÉ·E·S ÂGÉ·E·S DE 15 À 64 ANS, ÉVOLUTION 2013-2018

	Part des femmes à temps partiel		Part des hommes à temps partiel		Écarts femmes-hommes (en point)		
	2018	Évolution 2013-2018	2018	Évolution 2013-2018	2018	2013	Évolution 2013-2018
1er	17 %	-1,7	8 %	-0,9	8,2	9,0	↘
2e	14 %	-6,0	8 %	-2,6	5,6	8,9	↘
3e	16 %	-4,0	11 %	1,3	4,8	10,0	↘
4e	20 %	-0,8	10 %	-0,9	9,7	9,6	→
5e	20 %	-2,5	12 %	1,0	8,0	11,4	↘
6e	21 %	-0,8	10 %	-0,1	11,1	11,8	↘
7e	17 %	-2,5	8 %	-0,8	9,2	10,9	↘
8e	16 %	-2,7	9 %	0,9	7,8	11,4	↘
9e	15 %	-4,1	9 %	-1,5	6,8	9,4	↘
10e	18 %	-3,2	10 %	-2,0	7,8	9,0	↘
11e	17 %	-2,6	10 %	-1,6	7,2	8,3	↘
12e	18 %	-1,1	10 %	0,0	8,0	9,1	↘
13e	20 %	-1,7	10 %	-0,9	10,3	11,0	↘
14e	19 %	-0,7	9 %	-0,8	9,8	9,7	→
15e	16 %	-2,7	8 %	0,0	8,3	11,0	↘
16e	20 %	-2,5	8 %	-0,6	11,6	13,5	↘
17e	16 %	-2,7	8 %	-1,3	8,3	9,7	↘
18e	19 %	-3,1	11 %	-1,6	8,0	9,5	↘
19e	23 %	-1,7	12 %	-1,1	10,3	10,9	↘
20e	20 %	-3,0	11 %	-2,2	8,2	9,0	↘
Paris	**18 %**	**-2,4**	**10 %**	**-0,9**	**8,7**	**10,1**	↘
Métropole du Grand Paris	**19 %**	**-1,8**	**9 %**	**-0,2**	**9,6**	**11,2**	↘
Île-de-France	**19 %**	**-1,9**	**8 %**	**-0,1**	**11,0**	**12,8**	↘

Source : Insee, recensement de la population 2013-2018, traitement Apur

© Apur – Hannah Darabi

Place de l'Opéra

Plus diplômées, mais moins souvent cadres et moins bien rémunérées

Les femmes sont davantage diplômées que les hommes notamment celles âgées de moins de 40 ans. Elles occupent toutefois moins souvent des postes de cadres et sont moins bien rémunérées quel que soit leur âge. Au niveau bac + 5 ou plus, 75 % des hommes, mais seulement 69 % des femmes, occupent un emploi de cadre. Ces écarts peuvent s'expliquer en partie par la part plus élevée de femmes travaillant à temps partiel (qui perçoivent donc un salaire inférieur), par l'orientation des femmes dans des filières qui conduisent à des secteurs où les rémunérations sont moindres, mais aussi par l'inégale valorisation des diplômes sur le marché du travail selon que l'on soit une femme ou un homme[7].

PART DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE AYANT UN DIPLÔME ÉQUIVALENT À BAC +5 OU PLUS, SELON L'ÂGE

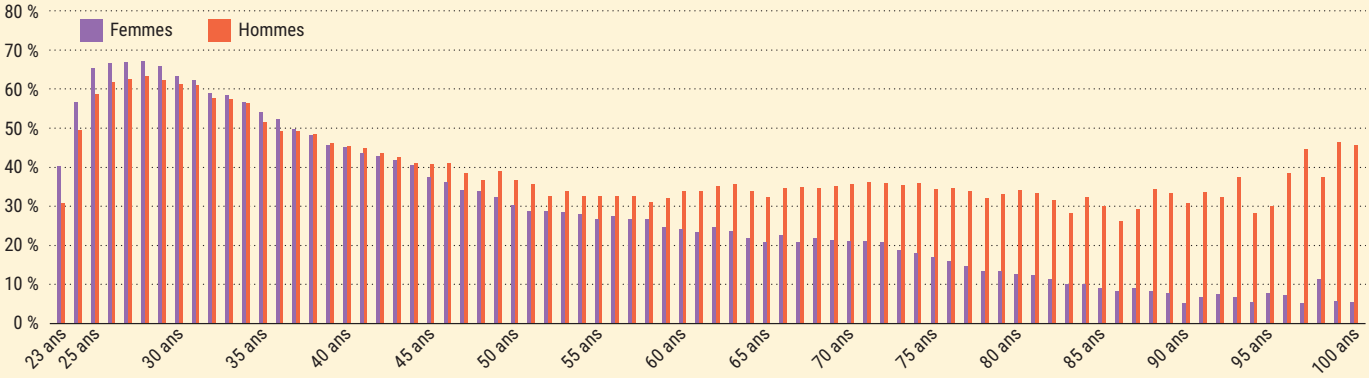

Sources : Insee, recensement de la population 2018, traitement Apur

PART DES CADRES PARMI LES ACTIF·VE·S SELON L'ÂGE

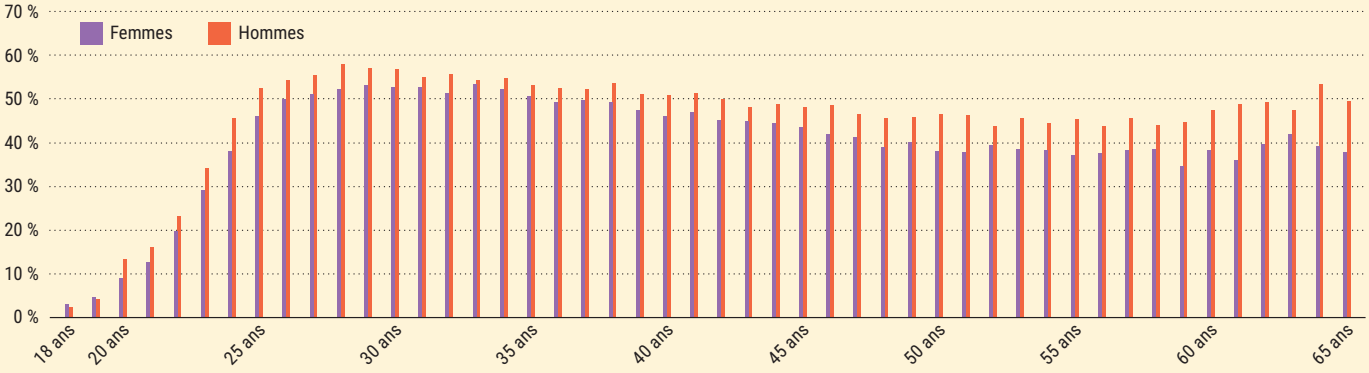

Sources : Insee, recensement de la population 2018, traitement Apur

SALAIRE NET HORAIRE MOYEN

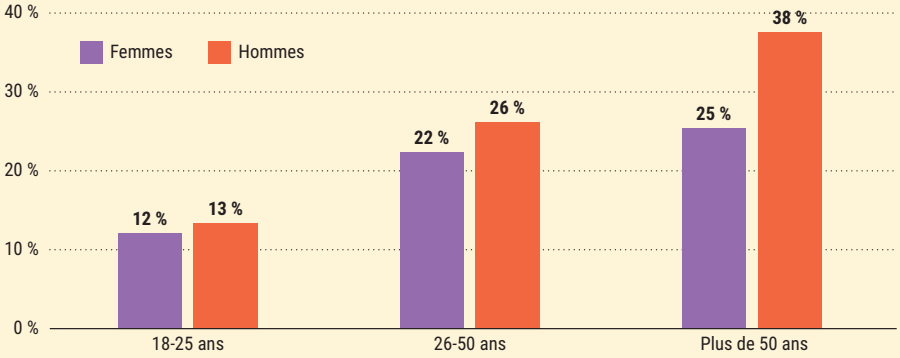

Sources : Insee, DADS fichier des salariés au lieu de résidence 2019, traitement Apur

7 — Nicole et Jean Gadrey, « Femmes-hommes : à diplômes égaux, salaires inégaux », Observatoire des inégalités, janvier 2018. https://www.inegalites.fr/Femmes-hommes-a-diplomes-egaux-salaires-inegaux

Les femmes sont légèrement plus souvent au chômage que les hommes

Selon les données du recensement, **les femmes sont légèrement plus souvent au chômage que les hommes** (12 % contre 11 %), et leur taux évolue au même rythme que celui des hommes (-0,4 point entre 2013 et 2018). Le taux de chômage des 15-64 ans est moins élevé pour les Parisiennes que dans la Métropole du Grand Paris (13 %) et en Île-de-France (13 %). Les écarts entre les femmes et les hommes restent globalement stables à Paris, ils progressent légèrement dans certains arrondissements (1er, 8e, 10e, 20e) et dans la MGP.

On observe des différences liées à l'âge. De 15 à 24 ans, le taux de chômage des femmes (18 %) est inférieur à celui des hommes (21 %). Les jeunes femmes poursuivent des études plus longues que les jeunes hommes ce qui explique en partie cette différence. **Les jeunes femmes sont légèrement moins souvent ni en emploi ni en étude (NEET) que les hommes** (8 % femmes de 16-25 ans contre 10 % des hommes de la même tranche d'âge), une proportion stable sur la période récente. De 25 à 49 ans, le taux de chômage des femmes (11 %) devient légèrement supérieur à celui des hommes (10 %). Après 50 ans, le chômage concerne une proportion équivalente d'hommes et de femmes (11 %).

En 2020, 105 500 femmes inscrites à Pôle Emploi (catégories A, B, C), ce qui représente la moitié des demandeurs d'emploi à Paris (49 %). Les femmes sont plus nombreuses parmi les jeunes demandeur·se·s d'emploi âgé·e·s de moins de 26 ans (53 %) et parmi les inscrit·e·s de niveau de formation supérieure (54 %). Depuis 2015, leur nombre a davantage progressé que les hommes (+7 % contre +5 %).

L'épidémie de Covid-19 a provoqué une crise économique intense impactant brutalement la demande d'emploi à Paris. **En 2020, le nombre de demandeur·e·s d'emploi à Paris a fortement augmenté, une hausse qui a été légèrement moins marquée pour les femmes.** Entre fin 2019 et fin 2020, le nombre de femmes inscrites à Pôle emploi en catégorie A (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi) croît de +14 % à Paris, alors qu'il augmente de +18 % pour les hommes. À Paris cette progression est plus marquée qu'en France métropolitaine (+7 %), mais similaire à celle observée dans la Métropole du Grand Paris et en Île-de-France.

DEMANDEUR·SE·S D'EMPLOI INSCRIT·E·S EN MOYENNE SUR LE TRIMESTRE À PÔLE EMPLOI PAR CATÉGORIES A, B, C, ÉVOLUTION T4 2019 - T4 2020

	DEFM ABC femmes		DEFM ABC Hommes		Évolution T4 2019 - T4 2020 (en %)	
	T4 2020	T4 2019	T4 2020	T4 2019	Femmes	Hommes
1er	785	695	850	790	13 %	8 %
2e	1 100	1 015	1 270	1 165	8 %	9 %
3e	1 695	1 600	1 785	1 710	6 %	4 %
4e	1 335	1 200	1 335	1 260	11 %	6 %
5e	1 990	1 855	1 780	1 660	7 %	7 %
6e	1 365	1 265	1 210	1 110	8 %	9 %
7e	1 595	1 445	1 395	1 245	10 %	12 %
8e	1 410	1 230	1 230	1 075	15 %	14 %
9e	2 835	2 655	2 760	2 520	7 %	10 %
10e	5 230	5 065	5 785	5 455	3 %	6 %
11e	8 400	8 045	8 720	8 255	4 %	6 %
12e	6 260	6 020	7 000	6 890	4 %	2 %
13e	8 135	7 475	8 505	7 645	9 %	11 %
14e	5 760	5 360	5 835	5 360	7 %	9 %
15e	9 580	8 805	8 515	7 675	9 %	11 %
16e	5 275	4 815	4 325	3 830	10 %	13 %
17e	7 800	7 185	7 730	6 595	9 %	17 %
18e	11 885	11 340	13 635	12 645	5 %	8 %
19e	11 430	11 055	13 370	12 390	3 %	8 %
20e	11 515	11 010	12 185	11 410	5 %	7 %
Paris	**105 380**	**99 135**	**109 220**	**100 685**	**6 %**	**8 %**
Métropole du Grand Paris	**530 600**	**494 350**	**536 055**	**487 015**	**7 %**	**10 %**
Île-de-France	**2 970 760**	**2 873 900**	**2 810 995**	**2 642 235**	**3 %**	**6 %**

Source : STMT, Pôle emploi-Dares, traitement Apur

TAUX DE CHÔMAGE DES 15-64 ANS AU SENS DU RECENSEMENT, ÉVOLUTION 2013-2018

	Nombre de femmes actives au chômage	Nombre d'hommes actifs au chômage	Taux de chômage des femmes		Taux de chômage des hommes		Écarts femmes-hommes (en point)		
			2018	Évolution 2013-2018	2018	Évolution 2013-2018	2018	2013	Évolution 2013-2018
1er	507	447	12 %	1,5	9 %	0,5	3	2	↗
2e	684	694	10 %	-1,9	9 %	-0,8	1	2	↘
3e	1 079	993	11 %	-0,6	9 %	-1,5	1	1	→
4e	897	912	11 %	-0,5	11 %	1,8	0	2	↘
5e	1 383	1 221	10 %	-1,5	9 %	-0,6	1	2	↘
6e	1 049	751	11 %	0,3	8 %	0,4	2	2	→
7e	1 123	1 077	9 %	-1,2	9 %	0,2	0	1	↘
8e	974	620	10 %	0,7	7 %	-1,3	4	2	↗
9e	1 684	1 761	9 %	-1,0	10 %	-0,4	-1	0	↘
10e	3 247	3 174	13 %	0,0	12 %	-0,7	1	0	↗
11e	5 011	4 764	11 %	-0,6	11 %	-0,6	0	0	→
12e	4 064	3 946	10 %	-0,2	11 %	0,4	0	0	→
13e	6 170	5 772	13 %	0,5	12 %	0,2	0	0	→
14e	4 119	3 721	11 %	-0,3	11 %	-0,1	0	0	→
15e	6 509	5 346	10 %	0,1	9 %	0,2	1	1	→
16e	4 150	3 269	10 %	-1,0	9 %	-0,2	2	2	→
17e	5 161	4 954	11 %	-1,3	11 %	0,1	0	1	↘
18e	6 729	6 934	12 %	-1,5	12 %	-1,7	0	0	→
19e	7 768	7 749	16 %	-0,3	16 %	-0,6	0	0	→
20e	7 982	7 319	15 %	-0,1	14 %	-1,5	0	-1	↗
Paris	**70 293**	**65 421**	**12 %**	**-0,4**	**11 %**	**-0,4**	**0**	**0**	→
Métropole du Grand Paris	**238 758**	**228 717**	**13 %**	**-0,1**	**13 %**	**-0,4**	**1**	**0**	↗
Île-de-France	**384 139**	**363 351**	**13 %**	**0,1**	**12 %**	**-0,3**	**1**	**0**	↗

Source : Insee, recensement de la population 2013-2018, traitement Apur

PARIS – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEUR·SE·S D'EMPLOI INSCRIT·E·S SELON L'ÂGE (CATÉGORIES A, B, C, DONNÉES CVS-CJO, INDICE 100 AU 4e TRIM. 2018)

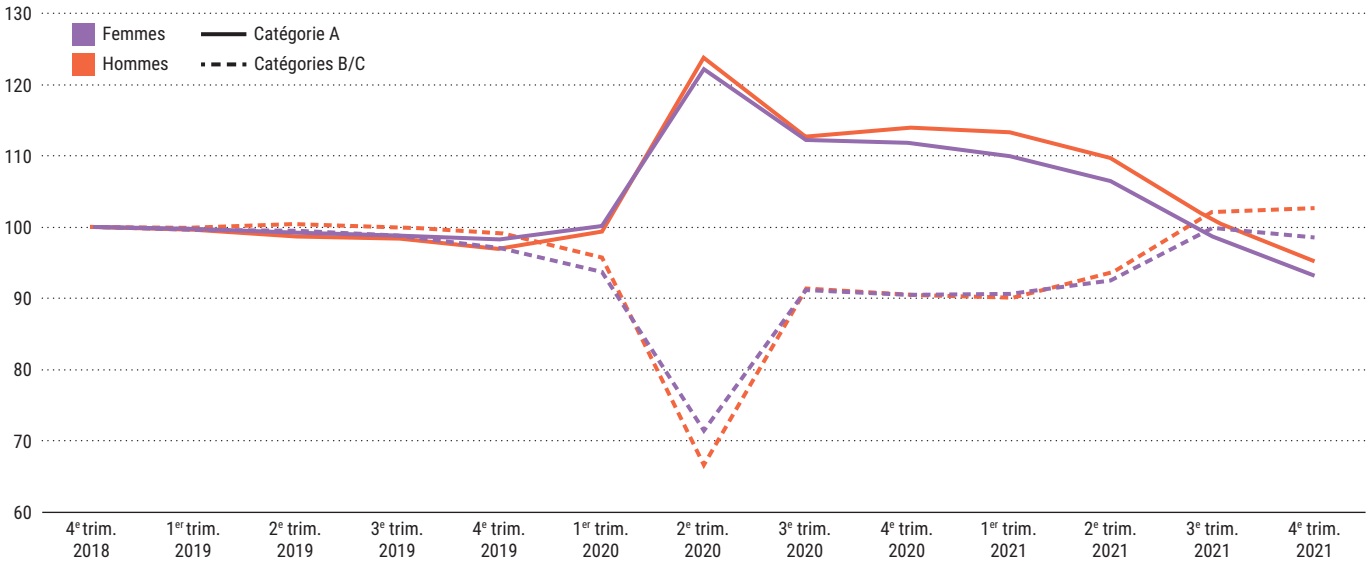

Source : Pôle emploi - STMT, Données brutes, traitement Apur

Les jeunes femmes accompagnées par la Mission Locale de Paris

La Mission Locale de Paris s'adresse à tous les jeunes âgé·e·s de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés en matière d'accès à l'emploi, à la formation ou des difficultés d'accès à l'autonomie. Elle est chargée d'aider ces jeunes à résoudre l'ensemble des difficultés liées à leur insertion professionnelle et sociale.

En 2021, près de 21 400 jeunes ont été accompagné·e·s par la Mission locale de Paris, soit une hausse de +15 % depuis 2019. **Les femmes sont moins nombreuses à être suivies que les hommes : elles représentent 42 % des jeunes accompagné·e·s, mais leur part a légèrement progressé (41 % en 2019).**

Selon une étude réalisée par l'Apur en 2016, les jeunes femmes accompagnées par la Mission Locale de Paris ont un profil spécifique : elles sont en moyenne plus âgées que les hommes suivis, deux fois plus nombreuses à avoir un diplôme d'études supérieures, et vivent plus souvent dans un logement autonome. Pour autant, les jeunes femmes suivies font face à des difficultés d'insertion professionnelle soulignant des freins spécifiques dans l'accès à l'emploi pour cette population. Les jeunes femmes accompagnées sont notamment plus nombreuses à être parents d'au moins un enfant.

Les femmes sont moins nombreuses à être suivies que les hommes : elles représentent 42 % des jeunes accompagné·e·s, mais leur part a légèrement progressé.

NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉ·E·S PAR LA MISSION LOCALE DE PARIS EN 2019, 2020 ET 2021

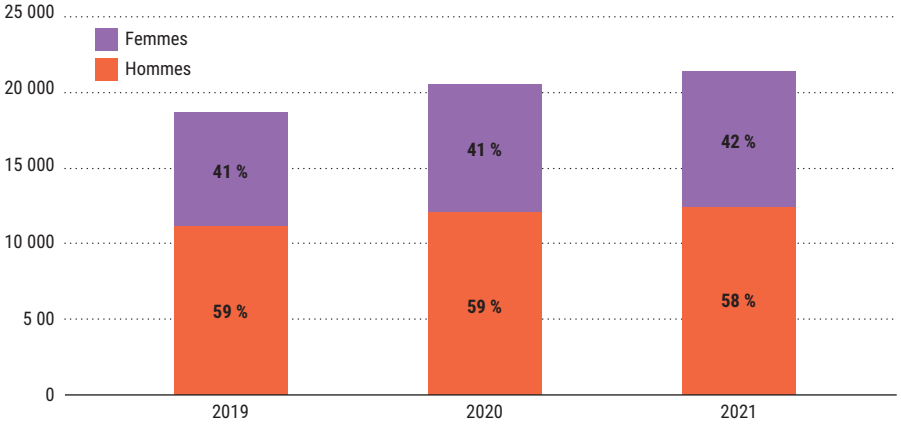

Source : ARML/Mission Locale de Paris, traitement Apur

© Guillaume Bontemps – Ville de Paris

© Guillaume Bontemps – Ville de Paris

Mairie du 1er, Quartier Jeunes, Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

Des inégalités d'accès au marché du travail qui restent fortement liées à la structure familiale pour les femmes

La structure familiale reste l'une des variables majeures qui explique les différences d'accès au marché du travail et d'insertion professionnelle entre les femmes et les hommes. **Le taux d'activité des femmes varie sensiblement selon le nombre d'enfants** : il atteint 83 % pour celles sans enfant et 58 % pour les mères de trois enfants ou plus (âgés de moins de 25 ans). L'écart entre le taux d'activité des femmes et des hommes qui ont trois enfants ou plus est deux fois plus élevé qu'en moyenne (-7 points contre -4 points toutes structures familiales confondues). Entre 2013 et 2018, cet écart s'est toutefois réduit de -2,8 points.

Le taux de chômage des femmes qui ont trois enfants ou plus est également supérieur à celui des hommes dont la structure familiale est similaire (+3,2 points contre +0,4 point en moyenne), un écart stable depuis 2013 (-0,3 point).

Le temps partiel est plus fréquent pour les femmes qui ont plusieurs enfants, alors que ce facteur a peu d'influence sur le travail des hommes. Après le deuxième enfant, le recours au temps partiel devient très important chez les femmes. 33 % des femmes salariées ayant au moins trois enfants à charge travaillent à temps partiel (contre 18 % des femmes toutes structures familiales confondues), et 11 % des hommes ayant au moins trois enfants à charge (contre 10 % des hommes). L'écart entre femmes et hommes est élevé (-22,1 points), il s'est toutefois réduit entre 2013 et 2018 (-4,1 points).

Les mères monoparentales sont plus souvent actives que les mères en couple (89 % contre 87 %), et légèrement plus souvent à temps partiel (22 % contre 21 %). Elles sont également davantage au chômage (15 % contre 10 %). Depuis 2013, le taux d'activité a légèrement baissé pour les mères monoparentales (-0,4 point) alors qu'il a progressé pour les femmes en couple (+2,4 points), et leur taux de chômage a davantage progressé (+0,2 point contre -0,-8 point pour les mères en couple). Pour certaines mères à la tête de familles monoparentales, l'articulation entre vie familiale et temps professionnel est complexe, et certaines mettent fin, au moins temporairement, à leur activité professionnelle.

Certains écarts femmes-hommes se sont accrus avec la crise de la Covid-19 et de nouveaux enjeux ont émergé autour de l'articulation des temps de vie en période de Covid-19[8] : déséquilibre dans la répartition des tâches, prise en charge de l'école à domicile, arrêt de travail des femmes pour s'occuper des enfants pendant le premier confinement, conditions de télétravail moins favorables pour les femmes, emploi et travail davantage affectés pour les femmes que pour les hommes, revenus des femmes très impactés par la crise, etc.

PARIS – TAUX DE CHÔMAGE DES 15-64 ANS AU SENS DU RECENSEMENT, ÉVOLUTION 2013-2018

	Taux d'activité			Taux de chômage			Taux d'emploi salarié à temps partiel		
	Femmes	Hommes	Écarts	Femmes	Hommes	Écarts	Femmes	Hommes	Écarts
Ensemble	**76 %**	**80 %**	**-4,1**	**12 %**	**11 %**	**0,4**	**18 %**	**10 %**	**8,7**
Sans enfant	83 %	89 %	-6,3	11 %	11 %	0,0	14 %	8 %	6,3
1 enfant	78 %	79 %	-1,3	13 %	11 %	1,5	20 %	10 %	9,9
2 enfants	72 %	75 %	-2,9	11 %	9 %	2,2	23 %	9 %	14,3
3 enfants	62 %	67 %	-5,4	15 %	12 %	3,0	30 %	10 %	20,4
4 enfants ou +	49 %	60 %	-10,3	21 %	17 %	4,1	42 %	15 %	27,0

Source : Insee, recensement de la population 2018, traitement Apur

8 — « Chiffres-clés 2021 : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes », Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Edition 2021. https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/publication-de-ledition-2021-des-chiffres-cles-vers-legalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes/

Enquête réalisée en 2021 auprès des familles parisiennes

Des écarts dans les réponses entre les mères et les pères

Publiée en avril 2022, l'étude « Familles, mode d'accueil et parentalité à Paris » [9] apporte une mise à jour des connaissances sur les familles parisiennes et permet d'apprécier l'offre de services qui leur est destinée, en matière d'accueil de la petite enfance et de dispositifs de soutien à la parentalité.

Elle s'appuie en partie sur une enquête en ligne diffusée en juin 2021 à laquelle près de 3 500 familles ont répondu. **Seuls 14 % des répondants sont des pères (soit 480), et plusieurs écarts peuvent être observés dans les réponses entre les mères et les pères.**

La pratique du télétravail parmi les parents actifs

En moyenne, 68 % des répondant·e·s indiquent télétravailler : 43 % de manière permanente (même après la crise) et 25 % uniquement pendant la crise sanitaire. La part des parents en télétravail est globalement proche entre les pères et les mères (69 % contre 68 %). **En revanche, cette modalité de travail est davantage pérenne chez les mères (44 %) que chez les pères (39 %).**

Parmi les parents qui télétravaillent de manière durable, 74 % indiquent pratiquer le télétravail un ou deux jours par semaine et 15 % tous les jours. **Les pères déclarent plus souvent télétravailler de manière occasionnelle (9 % contre 3 % pour les mères) tandis que la part des mères qui indiquent télétravailler tous les jours est plus élevée (16 % contre 10 % pour les pères).** On peut faire l'hypothèse que ces écarts sont liés à une inégale prise en charge des tâches domestiques et des enfants entre les mères et les pères.

Pratiquez-vous le télétravail ?	La mère		Le père		Autre responsable légal		Total	
Non	822	31 %	138	32 %	10	69 %	971	32 %
Oui, mais uniquement durant la crise sanitaire	642	25 %	124	29 %	0	0 %	767	25 %
Oui, même après la crise sanitaire	1 146	44 %	169	39 %	5	31 %	1 319	43 %
Total	**2 610**	**100 %**	**431**	**100 %**	**15**	**100 %**	**3 056**	**100 %**

À quel rythme pratiquez-vous le télétravail ?	La mère		Le père		Autre responsable légal		Total	
Deux à trois jours par mois	91	8 %	7	4 %	4	100 %	102	8 %
Occasionnellement	33	3 %	15	9 %	0	0 %	48	4 %
Tous les jours	181	16 %	17	10 %	0	0 %	198	15 %
Un ou deux jours par semaine	841	73 %	130	77 %	0	0 %	971	74 %
Total	**1 146**	**100 %**	**169**	**100 %**	**4**	**100 %**	**1 319**	**100 %**

Source : Enquête familles juin 2021 — Exploitation Apur

Impact de la crise sanitaire sur les besoins des familles

La crise sanitaire a eu un impact sur les besoins des familles en matière d'accueil petite enfance, d'accueil après l'école et d'accompagnement à la parentalité. Certains écarts sont observés dans les réponses des mères et des pères selon les besoins :

- **Les besoins d'accueil en petite enfance :** 21 % des parents d'enfants en bas âge répondent que leurs besoins en termes de mode d'accueil ont changé depuis la crise sanitaire. **Cette même proportion est observée entre les mères et les pères.**
- **Les besoins d'accueil après l'école :** 30 % des parents répondent que leurs besoins d'accueil après l'école ont évolué depuis la crise sanitaire. **Les mères indiquent plus souvent un changement : respectivement 32 % contre 23 %.**
- **Les besoins d'accompagnement à la parentalité :** depuis le début de la crise sanitaire, 35 % des répondants disent avoir ressenti le besoin d'être accompagnés dans leur rôle de parents. **Les mères répondent plus souvent avoir ressenti ce besoin que les pères (36 % contre 25 %).**

9 — « Familles, mode d'accueil et parentalité à Paris », Apur, avril 2022. https://www.apur.org/fr/nos-travaux/familles-modes-accueil-parentalite-paris

Niveau d'information et de connaissance sur les services dédiés aux familles

Concernant le niveau d'information sur les services dédiés aux familles, les écarts ne sont pas significatifs entre les réponses des mères et des pères. **Des écarts sont toutefois observés sur la connaissance de dispositifs d'accompagnement à la parentalité. De manière générale, les mères répondent plus souvent connaître les dispositifs d'accompagnement à la parentalité.**
Parmi les parents qui connaissent les dispositifs mais qui ne les fréquentent pas, les pères sont proportionnellement plus nombreux que les mères à évoquer le fait de ne pas en ressentir le besoin (55 % des pères contre 44 % des mères) ou ne connaître personne qui s'y rend (respectivement 34 % contre 28 %). Les autres raisons sont évoquées dans les mêmes proportions par les mères et les pères.

CONNAISSANCE DES SERVICES D'AIDE À LA PARENTALITÉ

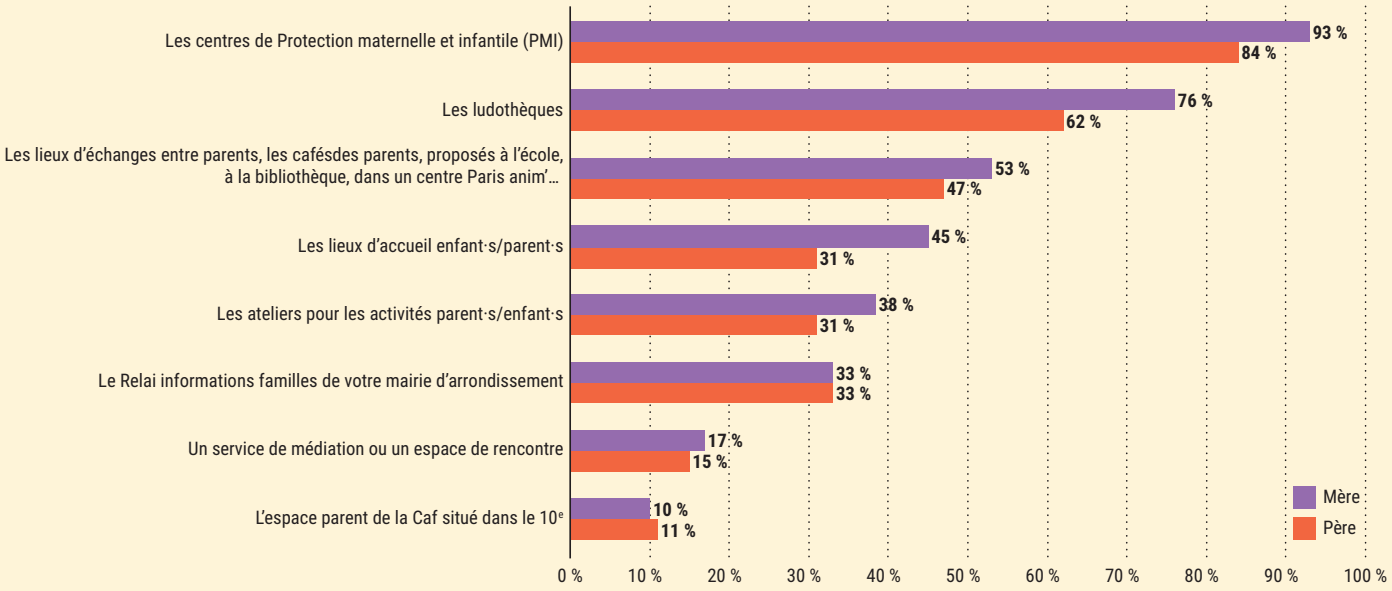

Source : Enquête familles juin 2021 - Exploitation Apur

Sujets de préoccupation des parents

Parmi les sujets de préoccupation évoqués par les répondant·e·s, les mères ont plus souvent indiqué la communication avec leurs enfants (59 % contre 42 % des pères) et le besoin de trouver du temps pour soi (42 % contre 32 %). Les pères répondants ont davantage évoqué l'influence de l'environnement sur la santé (56 % des pères contre 46 % des mères), l'utilisation des écrans (61 % contre 49 %), le sommeil et les rythmes (59 % contre 40 %).

SUJETS QUI PRÉOCCUPENT LE PLUS LES PARENTS

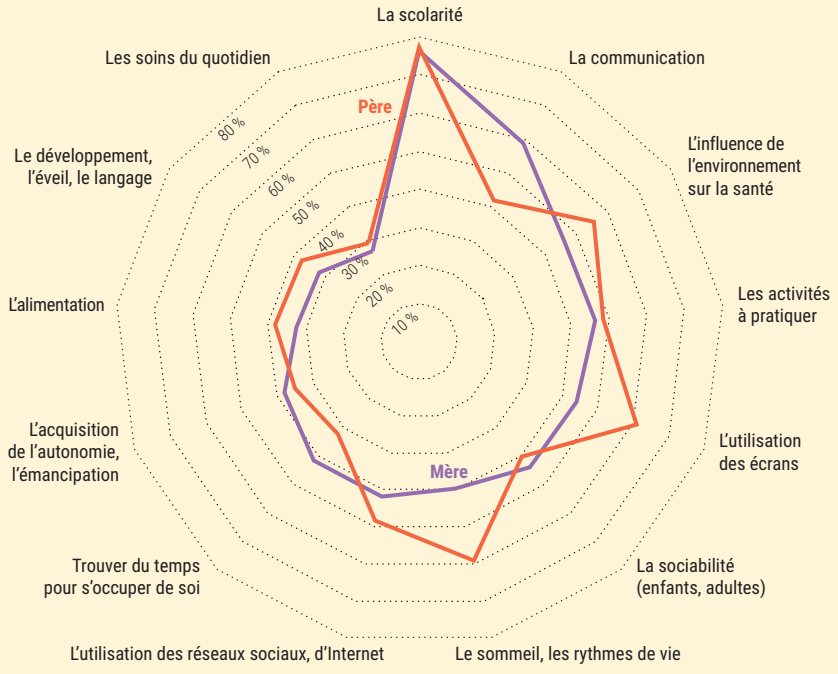

Source : Enquête familles juin 2021 - Exploitation Apur

Des inégalités renforcées pour les femmes de nationalité étrangère

Le taux d'activité des hommes de nationalité étrangère est similaire à celui de l'ensemble hommes actifs (80 %), le taux d'activité des femmes de nationalité étrangère est quant à lui plus faible (73 % contre 76 %). Il a toutefois progressé plus rapidement (+2,5 points entre 2013 et 2019) que celui des hommes (+2,0 points).

Les femmes de nationalité étrangère occupent plus fréquemment des emplois précaires (17 % contre 12 % des femmes), elles sont notamment plus souvent en emploi avec limite de durée (CDD, contrat court, saisonnier, vacataire). Près d'un tiers des femmes de nationalité étrangère en emploi salarié sont à temps partiel (28 % contre 18 % des femmes), une proportion particulièrement élevée dans les 19e, 20e et 10e arrondissement (supérieure à 32 %). La part des femmes de nationalité étrangère à temps partiel baisse depuis 2013 (-2,8 point), plus rapidement que celle des hommes de nationalité étrangère (14 % ; -0,9 points).

Les personnes de nationalité étrangère se déclarent plus souvent au chômage (17 %), une proportion d'autant plus marquée pour les femmes de nationalité étrangère dont le taux de chômage est de 18 % (contre 12 %) et pour les hommes de nationalité étrangère (16 % contre 11 %). Parmi les femmes de nationalité étrangère en âge de travailler, 15 % se déclarent femmes au foyer ou autres inactives (8 % de l'ensemble des femmes), une proportion stable sur la période récente (-0,6 point entre 2013 et 2018).

PARIS — ÉVOLUTION DE LA PART DES ACTIF·VE·S SALARIÉ·E·S EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL SELON L'ÂGE, LE SEXE ET LA NATIONALITÉ, EN 2018

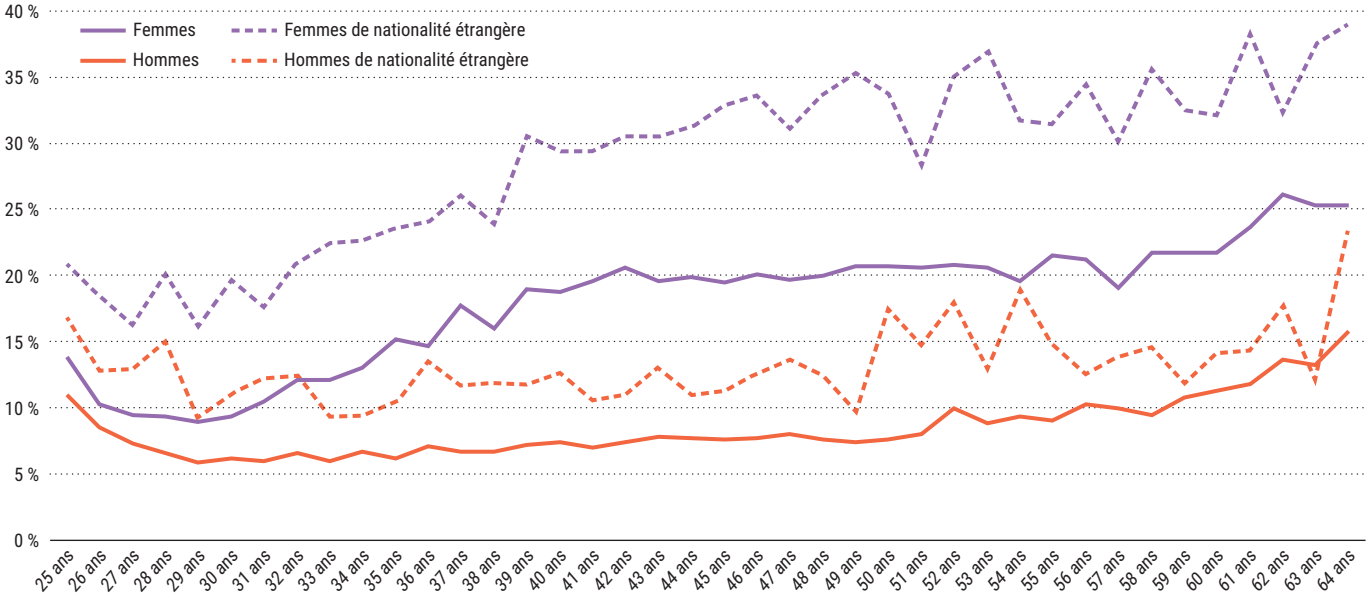

Source : Insee, recensement de la population 2018, traitement Apur

Note de lecture : ce graphique représente la proportion d'actif·ve·s salarié·e·s à temps partiel par âge, sexe et nationalité. Les femmes sont plus nombreuses à exercer une activité à temps partiel, en particulier les femmes de nationalité étrangère. Les hommes sont à l'inverse moins souvent à temps partiel. Les écarts d'activité à temps partiel entre l'ensemble des actif·ve·s et les actif·ve·s de nationalité étrangère sont moins marqués pour les hommes que pour les femmes.

Des inégalités d'insertion cumulées pour les habitantes des quartiers prioritaires

Les habitantes et les habitants qui résident dans un quartier de la politique de la ville[10] connaissent des difficultés d'insertion professionnelle plus marquées que le reste du territoire parisien. Les femmes des quartiers de la politique de la ville sont d'autant plus touchées par ces problématiques d'insertion. Selon le guide « Favoriser l'insertion professionnelle des femmes dans les quartiers politiques de la ville[11] », *« les femmes vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) subissent une double inégalité, à la fois territoriale et sexuée. Face à l'emploi, elles sont en effet dans une situation moins favorable que les hommes vivant dans les QPV et que les femmes des unités urbaines environnantes ».*

Dans les quartiers prioritaires, le taux d'activité est moins important pour les femmes (71 %) que pour les hommes (75 %), soit un écart similaire à celui de l'ensemble de la population parisienne (4 points). Les femmes occupent plus souvent un emploi à temps partiel dans les quartiers (24 %) qu'en moyenne à Paris (18 %) et que pour les hommes en moyenne dans les quartiers (18 %). Les emplois précaires (CDD, intérim, emplois aidés, saisonniers, apprentissage, professionnalisation) sont également plus fréquents pour les femmes (18 %) que pour les hommes des quartiers prioritaires (17 %), et qu'en moyenne à Paris (16 % des femmes et 14 % des hommes à Paris).

Les difficultés sont encore plus marquées pour les femmes qui sont de nationalité étrangère et qui résident dans un quartier prioritaire. 22 % des femmes actives en emploi de nationalité étrangère occupent un emploi précaire dans les quartiers (20 % à Paris). 36 % des femmes actives en emploi de nationalité étrangère occupent un temps partiel dans les quartiers prioritaires (28 % à Paris).

10 — La géographie prioritaire adoptée en 2015 a resserré les contours des quartiers de la politique de la ville autour des territoires les plus en difficulté. Elle est définie sur la base du critère unique de la concentration urbaine de la pauvreté, appréhendée par le niveau de revenu des habitants. Ces territoires concentrent, par définition, les plus faibles niveaux de revenus et accueillent des populations plus vulnérables.
11 — Guide méthodologique, « Favoriser l'insertion professionnelle des femmes dans les quartiers politiques de la ville », Préfet de la Région Île-de-France, 2018.

PARIS – PART DES ACTIF·VE·S SALARIÉ·E·S EN EMPLOI PRÉCAIRE (CDD, INTÉRIM, EMPLOIS AIDÉS, SAISONNIER, APPRENTISSAGE EN PROFESSIONNALISATION)

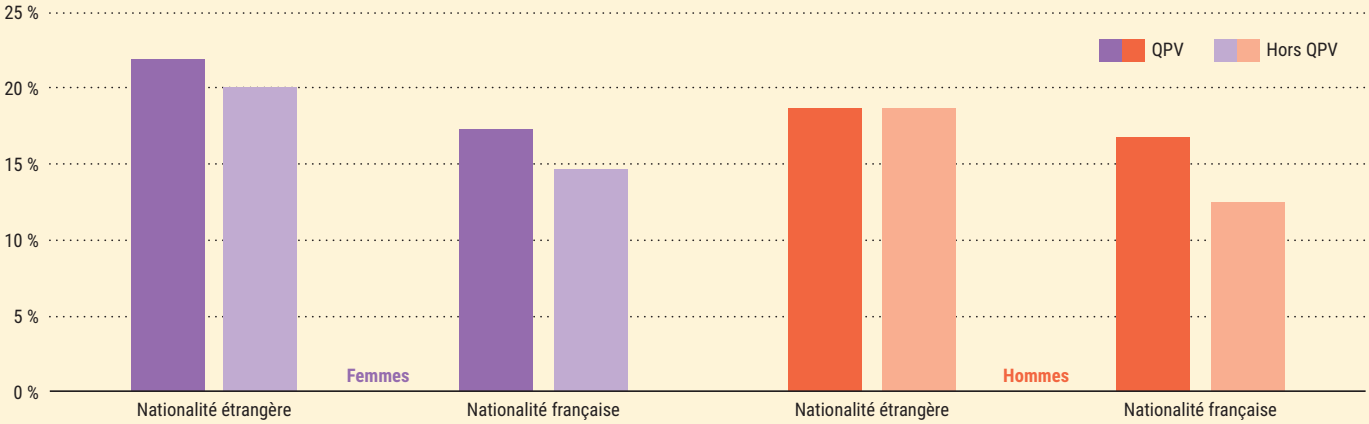

Source : Insee, recensement de la population 2018, traitement Apur

Le taux d'activité des femmes continue de progresser

76 %
Taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans (601 700 femmes)
↗ +1,1 point entre 2013 et 2018

80 %
Taux d'activité des hommes âgés de 15 à 64 ans (579 900 hommes)
↗ +0,5 point entre 2013 et 2018

↘ **Baisse des écarts femmes/hommes**

Les femmes sont plus nombreuses à être employées et professions intermédiaires

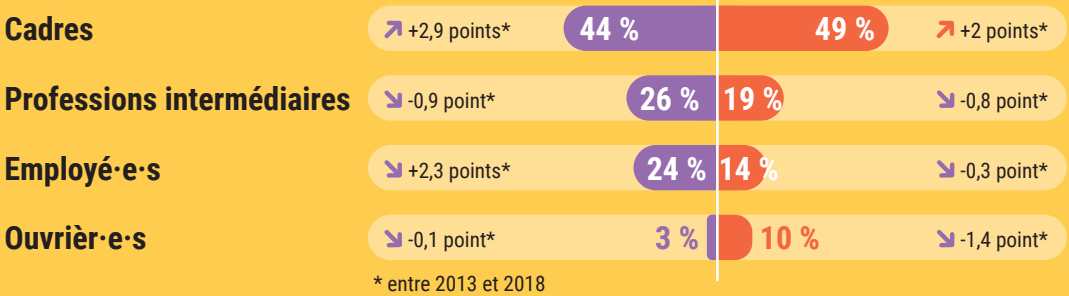

* entre 2013 et 2018

↘ **Baisse des écarts femmes/hommes**

Le temps partiel concerne deux fois plus de femmes que d'hommes

18 %
des femmes actives en emploi salarié à temps partiel
↘ **-2,4 points** entre 2013 et 2018

10 %
des hommes actifs en emploi salarié à temps partiel
↘ **-0,9 point** entre 2013 et 2018

↘ **Légère baisse des écarts femmes/hommes**

Les femmes occupent plus fréquemment des emplois précaires

12 % des femmes actives occupées salariées en CDD

10 % des hommes actifs occupés salariés en CDD

→ **Maintien des écarts femmes/hommes**

Les femmes sont moins souvent non salariées que les hommes

12 % des femmes actives occupées non-salariées

18 % des hommes actifs occupés non-salariés

↘ **Légère baisse des écarts femmes/hommes**

Les femmes gagnent 21 % de moins que les hommes

22,0€
salaire net horaire moyen des femmes
↗ +15 % entre 2014 et 2019

27,8€
salaire net horaire moyen des hommes
↗ +12 % entre 2014 et 2019

Maintien des écarts femmes/hommes
(+0,20 € entre 2014 et 2019)

Le taux de chômage des femmes (au sens du recensement) est légèrement supérieur à celui des hommes

12 %
Taux de chômage des femmes âgées de 15 à 64 ans (70 300 femmes)

11 %
Taux de chômage des hommes âgés de 15 à 64 ans (65 400 hommes)

Maintien des écarts femmes/hommes

Le taux de chômage des femmes de nationalité étrangère reste supérieur à celui de l'ensemble des Parisien•ne•s

18 %
Taux de chômage des femmes de nationalité étrangère

16 %
Taux de chômage des hommes de nationalité étrangère

Maintien des écarts femmes/hommes

La hausse de la demande d'emploi a été moins marquée entre 2019 et 2020 pour les femmes

105 500
femmes inscrites à Pôle Emploi (cat. A, B, C) en 2020
↗ **+6 %** entre 2019 et 2020

108 800
hommes inscrits à Pôle Emploi (cat. A, B, C) en 2020
↗ **+8 %** entre 2019 et 2020

Hausse du nombre de demandeurs d'emploi plus marquée pour les hommes

Les jeunes femmes sont légèrement moins souvent ni en emploi ni en étude que les hommes

8 %
de jeunes femmes âgées de 16 à 25 ans ni en emploi ni en étude
↘ **-0,2 point** entre 2013 et 2018

10 %
de jeunes hommes âgés de 16 à 25 ans ni en emploi ni en étude
↗ **+0,3 point** entre 2013 et 2018

Maintien des écarts femmes/hommes

Sources : Insee, recensement de la population 2013-2018 ; DADS 2014-2019 ; Pôle Emploi 2019-2020.

apur

4. Précarité / Pauvreté / Exclusion

Des niveaux de revenus plus faibles pour les femmes seules et les foyers monoparentaux

Le revenu médian annuel disponible par unité de consommation est moins élevé pour les femmes seules que pour les hommes seuls (25 630 € contre 26 040 € en 2019, soit -1,6 %). Depuis 2013, cet écart s'est légèrement accentué passant de -369 € en 2013 à -410 € en 2019.

REVENU DISPONIBLE MÉDIAN, ÉVOLUTION 2013-2019

	Femmes seules		Hommes seuls		Écarts femmes-hommes (en %)		
	2019	2013	2019	2013	2019	2013	Évolution 2013-2019
1er	26 260	25 119	29 100	27 451	-10 %	-8 %	↗
2e	25 320	23 661	28 430	26 476	-11 %	-11 %	→
3e	26 070	23 645	28 990	27 288	-10 %	-13 %	↘
4e	25 660	24 286	27 960	26 203	-8 %	-7 %	↗
5e	26 670	25 868	26 490	25 499	1 %	1 %	→
6e	28 630	28 015	28 900	28 890	-1 %	-3 %	↘
7e	29 410	28 781	31 490	29 792	-7 %	-3 %	↗
8e	27 740	26 041	29 450	28 281	-6 %	-8 %	↘
9e	27 380	24 939	27 950	25 495	-2 %	-2 %	→
10e	24 520	22 624	25 690	23 392	-5 %	-3 %	↗
11e	25 420	23 492	26 530	24 520	-4 %	-4 %	→
12e	26 090	24 764	27 080	25 767	-4 %	-4 %	→
13e	24 330	23 066	23 990	23 073	1 %	0 %	↗
14e	25 900	24 893	26 360	25 408	-2 %	-2 %	→
15e	27 660	26 481	28 380	27 161	-3 %	-3 %	→
16e	27 660	27 361	28 460	27 828	-3 %	-2 %	↗
17e	27 110	25 328	27 100	25 363	0 %	0 %	→
18e	24 470	22 225	24 010	22 046	2 %	1 %	↗
19e	22 910	21 491	23 490	21 548	-2 %	0 %	↗
20e	23 690	21 956	23 300	21 857	2 %	0 %	↗
Paris	**25 630**	**24 176**	**26 040**	**24 545**	**-2 %**	**-2 %**	→
Métropole du Grand Paris	**23 810**	**–**	**23 600**	**–**	**1 %**	**-**	**-**
Île-de-France	**23 340**	**21 866**	**23 240**	**22 156**	**0 %**	**-1 %**	↘

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSofi) 2013-2019, traitement Apur

Il est également plus faible pour les foyers monoparentaux (20 510 € contre 28 570 € en moyenne à Paris en 2019). Sur le territoire parisien, les plus fortes proportions de familles en situation de pauvreté s'observent dans les arrondissements du quart nord-est (18e, 19e et 20e).

PARIS — REVENU MÉDIAN ANNUEL DISPONIBLE SELON LA CONFIGURATION FAMILIALE, PAR UNITÉ DE CONSOMMATION, EN 2019

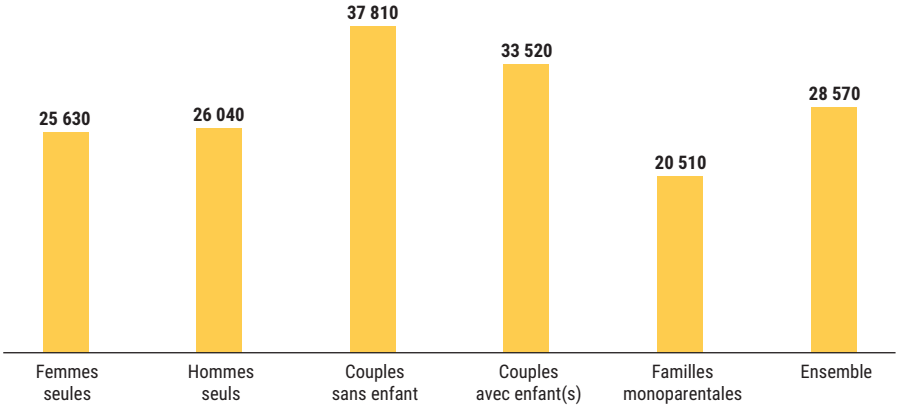

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSofi) 2019, traitement Apur

53 % des foyers allocataires de la Caf de Paris qui vivent sous le seuil de bas revenus sont des femmes

Fin 2020, 150 921 foyers allocataires de la Caf de Paris vivent sous le seuil de bas revenus en 2020 à Paris (moins de 1 105 €), parmi eux 53 % sont des femmes. Cette surreprésentation s'observe également à l'échelle de la Métropole du Grand Paris (54 %) et elle est stable depuis 2016. Cela s'explique entre autres par le fait que les femmes sont moins actives que les hommes et que leurs conditions de travail sont globalement plus précaires (plus de contrats courts, plus de temps partiel et des rémunérations plus faibles).

ÉVOLUTION DE LA PART DES FEMMES VIVANT DANS UN FOYER ALLOCATAIRE À BAS REVENUS

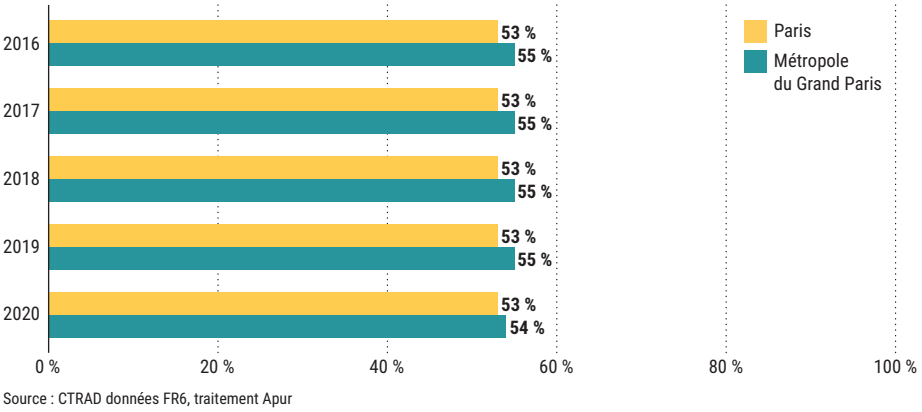

Source : CTRAD données FR6, traitement Apur

Une part de femmes plus importante parmi les allocataires des aides au logement et de la prime d'activité

Les femmes sont surreprésentées parmi les bénéficiaires de certaines allocations versées par la Caf de Paris (logement, prime d'activité, étudiants, jeunes non étudiants), tandis qu'elles sont moins nombreuses parmi des bénéficiaires du RSA et de l'AAH. En décembre 2021, **les femmes représentent 45 % des bénéficiaires allocataires du RSA** (29 400 femmes sur 65 600 allocataires), **58 % des allocataires de la prime d'activité** (56 200 femmes sur 97 500 bénéficiaires), **61 % des allocataires d'une aide au logement** (133 036 sur 219 100), **63 % des allocataires étudiant·e·s** (43 700 femmes sur 69 200 allocataires), et 60 % des jeunes allocataires non étudiant·e·s (18 300 femmes sur 30 000 allocataires). Depuis décembre 2019, ces proportions sont stables, à l'exception de la part des femmes parmi les foyers allocataires du RSA qui a légèrement reculé passant de 46 % en décembre 2019 et 2020 à 45 % en décembre 2021.

Les femmes seules plus vulnérables après 60 ans

Un cinquième de la population parisienne (22 %) est âgée de 60 ans ou plus, soit un effectif de 482 050 personnes. Les femmes représentent 58 % de cette population, une proportion stable depuis 2013 (-0,6 point). À Paris, la moitié des femmes de 60 ans ou plus vivent seules (50 %), contre moins d'un tiers des hommes aux mêmes âges (29 %). Plus de la moitié des femmes de 60 ans ou plus qui vivent seules (53 %) sont concentrées dans six arrondissements : les 13e, 15e, 16e, 17e, 18e, et 20e arrondissements.

En France, l'écart de retraites entre femmes et hommes demeure importants[12] : 1 110 € de pension de droit direct brut mensuel en 2018 pour les femmes contre 1 784 € pour les hommes. Cet écart est d'autant plus marqué dans le secteur privé où les femmes perçoivent en moyenne 53 % de la pension des hommes contre 80 % dans le secteur public.

À Paris, au sein de la population des 75 ans ou plus, 9 000 personnes bénéficient du minimum vieillesse. La proportion de femmes qui perçoit cette allocation (5 %) est plus faible que celle des hommes (7 %). Alors que la population parisienne de 75 ans ou plus est composée d'une majorité de femmes, ces dernières ne représentent qu'un peu plus de la moitié des bénéficiaires (52 %). Les femmes de 60 ans ou plus qui se retrouvent seules suite au départ ou au décès de leur conjoint sont plus vulnérables et plus exposées à la précarité.

À Paris, la moitié des femmes de 60 ans ou plus vivent seules (50 %), contre moins d'un tiers des hommes aux mêmes âges (29 %).

12 — « Chiffres-clés 2021 : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes », Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Edition 2021. https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/publication-de-ledition-2021-des-chiffres-cles-vers-legalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes/

Les femmes sans-abri à Paris

Lors de la nuit du 20 au 21 janvier 2022, 208 femmes ont été rencontrées, ce qui représente 10 % des personnes décomptées.

La Nuit de la Solidarité est un décompte anonyme et objectif des personnes sans-abri réalisé chaque année depuis 2018 par la Ville de Paris et de nombreux partenaires institutionnels, associatifs et bénévoles. Cette démarche vise à mieux connaître la géographie, les profils et les besoins des personnes sans solution d'hébergement, permettant d'adapter les politiques publiques en réponse.

Lors de la nuit du 20 au 21 janvier 2022[13], 208 femmes ont été rencontrées, ce qui représente 10 % des personnes décomptées. 285 femmes avaient été rencontrées en 2021, soit 77 de plus.

Évolution des profils et géographie des femmes sans-abri à Paris

Bien qu'elles aient été majoritairement rencontrées seules (66 % d'entre elles), **les femmes ont davantage été rencontrées en couple (22 % contre 3 % des hommes) et en famille que les hommes (5 % contre 1 % des hommes).**

L'âge des femmes rencontrées est assez proche de celui des hommes rencontrés. Elles semblent toutefois relativement plus jeunes : 11 % sont âgées de moins de 25 ans (contre 8 % des hommes), 38 % ont entre 25 et 39 ans (30 % des hommes), 26 % ont entre 40 et 54 ans (42 % des hommes) et 17 % sont âgées de plus de 55 ans (18 % des hommes).

30 % des femmes ont indiqué ne jamais avoir été hébergées (contre 23 % des hommes). À l'inverse, 26 % d'entre elles l'ont été au cours du mois dernier (contre 16 % des hommes). **Elles évoquent plus souvent une arrivée à Paris sans logement dans les motifs de rue (42 % contre 34 % des hommes).**

Comparées aux deux éditions précédentes, les femmes décomptées en 2022 sont sans logement depuis plus longtemps (31 % en 2022 sont sans logement depuis plus de 5 ans contre 20 % en 2021 et 24 % en 2020). L'ancienneté à Paris des hommes et des femmes est assez proche avec des parcours de rue apparaissant légèrement plus longs pour les hommes, avec 15 % des femmes résidant à Paris depuis moins de 3 mois (10 % des hommes) et 31 % depuis plus de cinq ans (39 % des hommes).

13 — « Les personnes sans-abri à Paris, la nuit du 20-21 janvier 2022 », Apur, juin 2022. https://www.apur.org/fr/nos-travaux/personnes-sans-abri-paris-nuit-20-21-janvier-2022

PART DES FEMMES PARMI LES PERSONNES SANS LOGEMENT RENCONTRÉES PAR ARRONDISSEMENT, PENDANT LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022

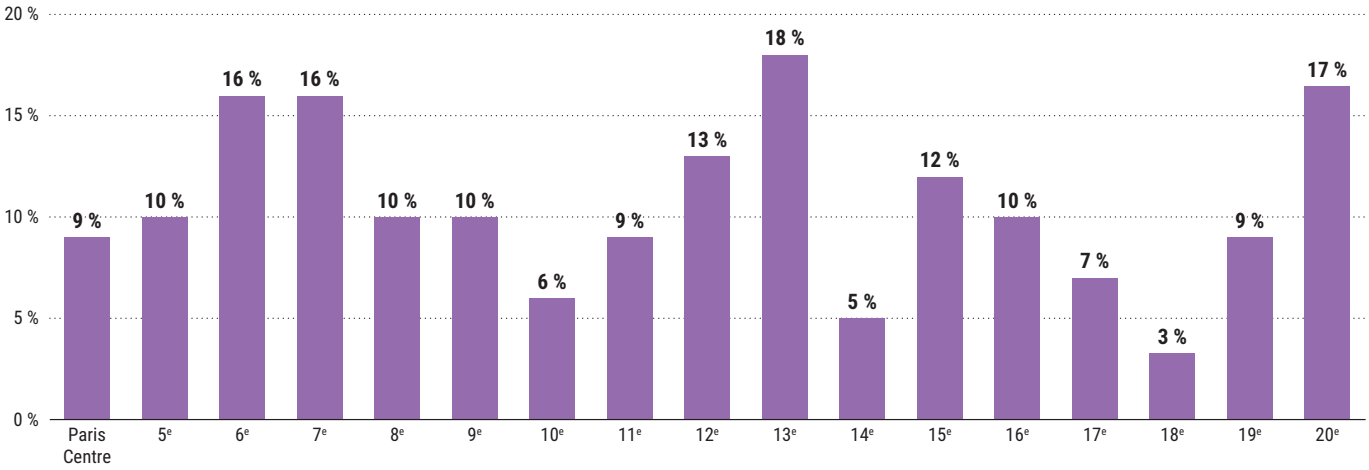

Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 2 313

Tout comme les hommes rencontrés, 43 % des femmes répondent avoir vécu dans un autre pays avant leur arrivée à Paris (contre 41 % pour les hommes).

La présence des femmes n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire parisien : elle varie de 3 % dans le 18e arrondissement à 18 % dans le 13e arrondissement. Leur répartition d'un arrondissement à l'autre évolue légèrement chaque année. En revanche, **quelle que soit l'édition de la Nuit de la Solidarité, les femmes sont plus souvent rencontrées dans les campements familles** (17 % d'entre elles en 2022, contre 4 % des hommes).

Un niveau de recours aux dispositifs équivalent à celui des hommes rencontrés

En 2022, peu d'écarts entre les femmes et les hommes sans-abri sont observés concernant leur recours aux dispositifs (accompagnement social, domiciliation, appel au 115). Cependant, les femmes rencontrées déclarent moins souvent être sans ressource et moins recourir à la mendicité (40 % des femmes contre 60 % des hommes). Par ailleurs, 38 % des femmes interrogées ont indiqué s'être rendues récemment à un point de distribution alimentaire, soit une proportion moindre que pour les hommes (50 %).

Au sujet de leur santé, 37 % des femmes rencontrées estiment être en « mauvaise » ou « très mauvaise » santé, proportion supérieure aux réponses apportées en 2020 et 2021 (respectivement 29 % et 19 %).

Interrogées sur leur accès à certains services ou équipements, **les femmes indiquent moins souvent que les hommes rencontrer des difficultés pour accéder à certains dispositifs tels que stocker leurs affaires ou encore être écoutées et discuter** (respectivement 58 % et 83 % contre 38 % et 61 % pour les hommes).

Seulement 26 % des femmes soulignent le fait que la situation de crise sanitaire n'a pas eu d'effet sur leur situation personnelle, contre 49 % des hommes. En proportion, elles sont davantage à évoquer des difficultés liées au stress et à l'anxiété (31 % contre 12 % des hommes).

Une proportion relativement faible de femmes sans-abri qui masque un nombre plus important de femmes sans domicile

Si les femmes sont minoritaires à la rue, leur nombre demeure important et est potentiellement plus élevé si l'on considère les **stratégies d'invisibilisation** (installation dans des espaces cachés, sélection d'habits non genrés…).

La mixité traditionnelle en centres d'hébergement peut être un facteur d'évitement pour les femmes où elles sont généralement minoritaires et où les chambres sont parfois partagées. De plus, un nombre significatif de femmes sans-abri sont ou ont été victimes de violence, ce qui rend nécessaire leur protection renforcée et un accompagnement spécifique.

Ainsi, **la proportion de femmes sans domicile est bien supérieure à la part de femmes sans-abri.** L'enquête Sans Domicile de 2012 estime à 38 % de femmes sans domicile en France[14]. À Paris, les femmes représentent près de la moitié des personnes enquêtées en structures de renfort hivernal en 2020 (48 %), un chiffre relativement stable, et bien supérieur à la part de femmes décomptées en rue à Paris[15]. Cette forte proportion de femmes s'explique par la spécialisation d'une grande partie des places d'hébergement hivernales, destinées à accueillir majoritairement des familles, et dans une moindre mesure, des femmes isolées. **De façon générale, les femmes bénéficient davantage de places en structures d'hébergement, expliquant leur moindre nombre à la rue. En 2019, environ 12,5 % des places d'hébergement étaient uniquement dédiées aux femmes[16]. Leur orientation est jugée prioritaire vers une structure d'hébergement, en particulier si elles sont enceintes ou avec un/des enfant(s).**

En réponse aux besoins spécifiques des femmes des solutions dédiées se sont mises en place, telles que les Bains-douches (12e) permettant aux femmes d'accéder à un espace d'hygiène et de soin et de bénéficier des prestations sanitaires et médico-sociales. La Halte de l'Hôtel de Ville est également un lieu de repos et d'hébergement strictement réservé aux femmes, comme la Halte pour femmes de la Mairie du 5e arrondissement et la Halte pour femmes de la Cité des Dames (13e). Ces haltes pour femmes proposent différents services, un accueil leur permettant d'être à l'abri et de bénéficier des prestations de première nécessité, un accès aux différents soins médico-psycho et social, des activités pour se divertir, etc.

14 — M. Loison, G. Perrier, « Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : entre vulnérabilité et protection », Déviance et société, janvier 2019, (Vol.43), page 77 à 110. Cairn.info. https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2019-1-page-77.htm

15 — https://www.apur.org/sites/default/files/nuit_solidarite_2020.pdf?token=5LtIDAe7

16 — https://www.apur.org/sites/default/files/nuit_solidarite_2019_etude.pdf?token=O9--fXt1

PRÉCARITÉ / PAUVRETÉ / EXCLUSION

Des niveaux de revenus plus faibles pour les femmes seules et les familles monoparentales

25 630 €
de revenu médian annuel disponible pour les femmes seules
↗ **+6 %** entre 2013 et 2019

26 040 €
de revenu médian annuel disponible pour les hommes seuls
↗ **+6 %** entre 2013 et 2019

20 510 € **de revenu médian annuel disponible pour les familles monoparentales** ↗ **+8 %** entre 2013 et 2019

Maintien des écarts femmes/hommes

Les femmes plus nombreuses parmi les bénéficiaires de certaines allocations de la Caf de Paris en décembre 2021

45 %
des bénéficiaires du RSA sont des femmes

58 %
des bénéficiaires de la prime d'activité sont des femmes

61 %
des bénéficiaires d'une aide au logement sont des femmes

63 %
des étudiant·e·s allocataires sont des femmes

60 %
des jeunes non étudiant·e·s allocataires sont des femmes

Les femmes retraitées du régime général âgées de 75 ans ou plus en décembre 2020

91 300
femmes retraitées âgées de 75 ans ou +,
soit 60 % des retraitées de cette tranche d'âge

52 %
des bénéficiaires du minimum vieillesse âgé·e·s de 75 ans ou + sont des femmes

4 600
femmes âgées de 75 ans ou + bénéficiaires du minimum vieillesse en décembre 2020,
soit 5 % des retraitées de cette tranche d'âge

4 280
hommes âgés de 75 ans ou + bénéficiaires du minimum vieillesse en décembre 2020,
soit 7 % des retraités de cette tranche d'âge

Les femmes moins souvent en situation de sans-abrisme que les hommes

208
femmes décomptées lors de la Nuit de la Solidarité 2022, soit 10 %

Sources : Insee, recensement de la population 2013-2018 ; Caf de Paris 2019-2021 ; Nuit de la Solidarité 2022.

5. Santé / Vulnérabilité

Les femmes ont une espérance de vie plus élevée que les hommes

Les femmes ont une espérance de vie plus élevée que les hommes : 86,8 ans d'espérance de vie à la naissance des femmes en 2021, contre 81,6 ans d'espérance de vie à la naissance des hommes. L'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes est moins élevé à Paris (5,2 ans), qu'en Île-de-France (5,3 ans) et en France métropolitaine (6,1 ans). Cet écart s'est progressivement réduit depuis 1975, et il se stabilise depuis 2010. Lors des deux premières vagues de la Covid-19, le surcroît de mortalité a davantage concerné les hommes que les femmes. Cet écart pourrait venir de comorbidités plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes (hypertension, diabète) [17].

PARIS – ÉVOLUTION DE L'ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE

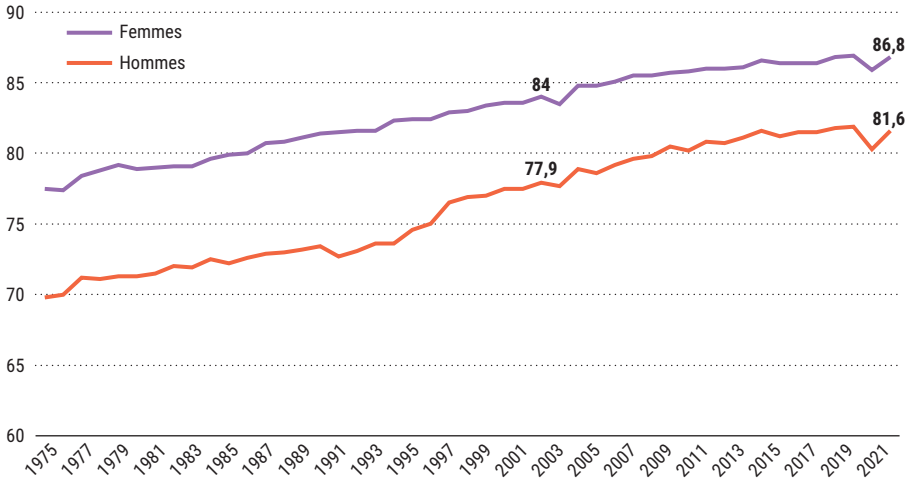

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil, traitement Apur

Situation de handicap : des écarts dans l'accès aux prestations et aux dispositifs d'accompagnement

En 2021, 31 574 allocataires perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) à Paris, dont 56 % d'hommes et 44 % de femmes (13 893 femmes). Versée par la Caisse d'Allocations Familiales après reconnaissance par la MDPH, l'AAH est soumise à conditions de revenus, d'incapacité, d'âge et de logement. Les femmes

17 — « Une hausse des décès de 20 % en Île-de-France en 2020 », Apur, avril 2021. https://www.apur.org/fr/nos-travaux/une-hausse-deces-20-ile-france-2020

sont à l'inverse majoritaires parmi les bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH) (57 % des bénéficiaires en 2017, soit 2 850 femmes).

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une allocation versée par la Caisse d'Allocation Familiale, destinée à aider les familles dans leurs dépenses occasionnées par la situation de handicap d'un enfant de moins de 20 ans. **Parmi les bénéficiaires de l'AEEH, on compte deux tiers de garçons, contre un tiers de filles.**
À la rentrée scolaire 2017-2018, 9 714 enfants en situation de handicap sont scolarisé·e·s en milieu ordinaire à Paris. Plus de sept sur dix sont des garçons (71 %, soit 6 896), contre 3 sur dix des filles (29 %, soit 2 818). Les filles scolarisées en milieu ordinaire sont plus nombreuses à faire face à des troubles intellectuels ou cognitifs (31 % des filles scolarisées en milieu ordinaire contre 28 % des garçons), des troubles moteurs (8 % contre 5 %), ou des troubles auditifs (6 % contre 3 %). **Les jeunes filles sont également moins nombreuses à déposer un dossier pour ouvrir des droits à une aide à la scolarisation (30 % des dossiers en 2018, soit 5 000 dossiers).**
En 2019, 4 332 personnes enfants et adolescent·e·s en situation de handicap ont des droits ouverts par la MDPH de Paris pour une orientation vers un établissement ou un service spécialisé. **Les jeunes filles représentent seulement un tiers de ces demandes d'orientation (33 %, soit 1 426 filles).** En proportion, les filles sont davantage orientées en Institut d'éducation motrice (IEM) (10 % des filles contre 7 % des garçons) ou en Institut médico-éducatif (IME) (43 % contre 41 %), et moins souvent en Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) (34 % contre 38 %).

En 2019, 13 904 adultes en situation de handicap ont des droits ouverts des droits par la MDPH de Paris pour une orientation vers un établissement ou un service spécialisé, dont 41 % de femmes (5 600).

En matière d'accès à l'emploi et à la formation, les femmes représentent la moitié des dossiers accordés en 2018 pour une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH – 50 %, soit 31 400 femmes) et pour une Orientation Professionnelle (ORP – 48 %, soit 11 100 femmes). 47 % des demandeur·se·s d'emploi en situation de handicap inscrit·e·s à Pôle Emploi (catégorie A, B, C) sont des femmes en 2016 (5 200 femmes). Elles sont moins nombreuses que les hommes à percevoir une rente suite à un accident du travail (44 % des demandes attribuées en 2019, soit 344 femmes), mais elles perçoivent plus souvent une rente suite à une maladie professionnelle (59 % des demandes attribuées en 2019, soit 340 femmes).

PARIS — NOMBRE D'ALLOCATAIRES DE L'AAH PAR SEXE

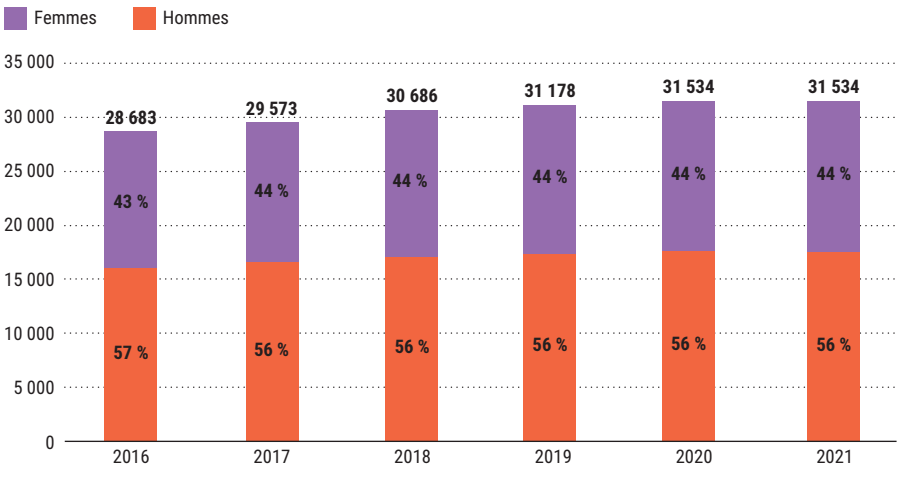

Source : Caf de Paris, traitement Apur

Une baisse des taux de dépistages en 2020 et 2021 par rapport à 2019

Les données de la CPAM de Paris portant sur les taux de dépistage témoignent d'une baisse des dépistages en 2020 par rapport à 2019[18].

Les données collectées un an plus tard, à fin janvier 2022, montrent une diminution des taux de dépistage du cancer de l'utérus : 30,4 % fin janvier 2022, contre 39 % fin 2019. Cette baisse s'observe dans tous les arrondissements, exception faite des 7e et 8e arrondissements où on remarque une légère hausse entre fin 2020 et fin janvier 2022.

La part de femmes âgées de 50 à 74 ans affiliées au régime général hors section locale mutualiste (SLM) ayant bénéficié d'une mammographie dans le cadre du dépistage organisé est également moindre en janvier 2022 qu'à la fin de l'année 2019.

PARIS – PART DES FEMMES ÂGÉES DE 25 À 65 ANS AFFILIÉES AU RÉGIME GÉNÉRAL HORS SLM AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN FROTTIS AU COURS DES 24 MOIS – dépistage du cancer de l'utérus par arrondissement

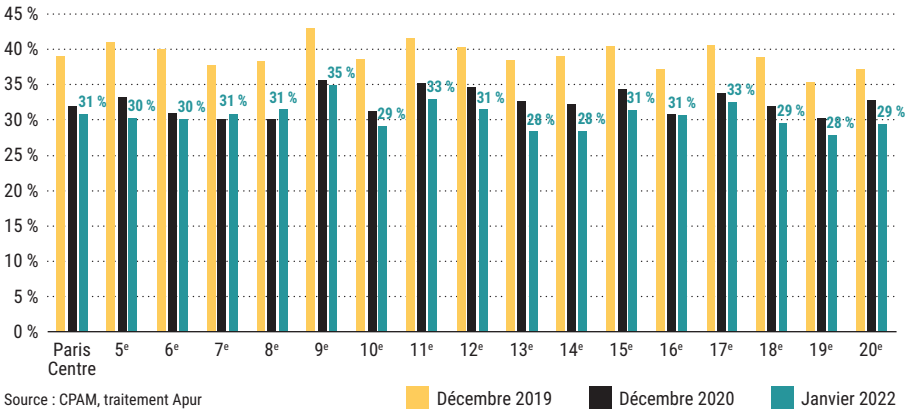

Source : CPAM, traitement Apur

PARIS – PART DES FEMMES ÂGÉES DE 50 À 74 ANS AFFILIÉES AU RÉGIME GÉNÉRAL HORS SLM AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE MAMMOGRAPHIE AU COURS DES 24 MOIS – dépistage du cancer du sein organisé par arrondissement

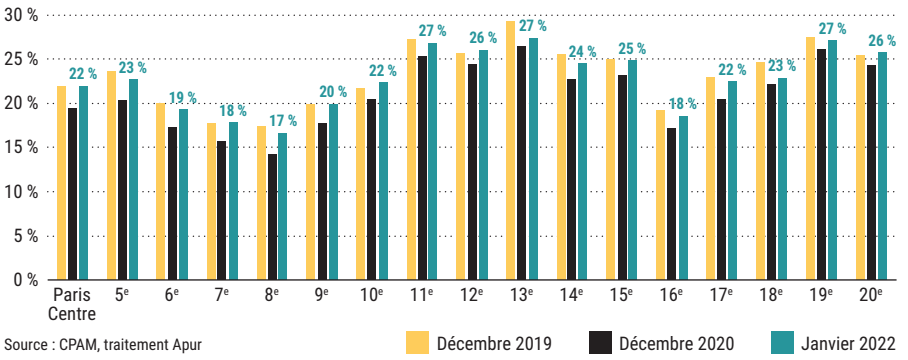

Source : CPAM, traitement Apur

Une hausse de la fréquentation du CIDFF entre 2019 et 2020

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) est un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des femmes victimes de violences sexistes. Il propose des permanences du lundi au vendredi à son siège et dans les MJD et PAD de la ville ainsi qu'à la Maison des femmes, au relais d'information familles de la Mairie du 18e et à l'Unité médico-judiciaire de l'Hôtel-Dieu.
Le CIDFF connaît une augmentation structurelle des personnes qu'il accompagne depuis plusieurs années, confirmée au cours de l'année 2020 avec **une augmentation significative des publics, passant de l'accueil de 5 368 femmes en 2019 à 6 493 en 2020**. Une responsable explique cette augmentation davantage par la médiatisation du sujet que par la crise Covid. La communication médiatique a favorisé une plus grande sensibilisation de la population générale et selon elle, « les femmes ont alors entendu que les structures associatives n'étaient pas là pour forcer leurs démarches » [19].

18 — « Impacts sociaux de la crise - 2e note de conjoncture », Apur, mai 2022. https://www.apur.org/fr/nos-travaux/impacts-sociaux-crise-2e-note-conjoncture

19 — « Impacts sociaux de la crise à Paris - Tendances statistiques et retours de terrain », Apur, octobre 2021. https://www.apur.org/fr/nos-travaux/impacts-sociaux-crise-paris-tendances-statistiques-retours-terrain

SANTÉ / VULNÉRABILITÉ

Les femmes sont majoritaires parmi les 65 ans ou plus

59 % des 65 ans ou plus sont des femmes
↘ **-1,1 point** entre 2013 et 2018

82 % des centenaires sont des femmes
↘ **-2,7 points** entre 2013 et 2018

↘ **Baisse des écarts femmes/hommes**

Les femmes ont une espérance de vie plus élevée que les hommes

86,8 ans
d'espérance de vie à la naissance des femmes en 2021
↗ **+1 an** depuis 2010

81,6 ans
d'espérance de vie à la naissance des hommes en 2021
↗ **+1,4 an** depuis 2010

↘ **Baisse des écarts femmes/hommes**

Les femmes en situation de handicap à Paris

44 % des bénéficiaires

13 574
femmes bénéficiaires de l'AAH en 2021

29 % des enfants en situation de handicap scolarisé·e·s en milieu ordinaires

2 818
filles en situation de handicap scolarisées en milieu ordinaires à la rentrée 2017/2018

30 % des bénéficiaires

5 104
filles bénéficiaires d'une aide à la scolarisation en 2018

50 % des dossiers

31 411
femmes ont une RQTH accordée en 2018

41 % des orientations

5 643
femmes orientées vers des structures médico-sociales en 2019

Une baisse des dépistages des femmes en 2020 et 2021 par rapport à 2019

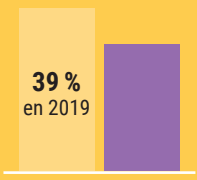

↘ **30,4 %**
des femmes âgées de 25 à 65 ans ont bénéficié d'un frottis au cours des 24 derniers mois en 2021

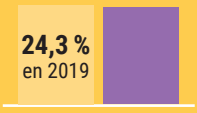

↘ **23,7 %**
des femmes âgées de 25 à 65 ans ont bénéficié d'une mammographie au cours des 24 derniers mois en 2021

Sources : Insee, recensement de la population 2013-2018 ; CPAM 2019-2021 ; MDPH 75 2018 ; Caf de Paris 2020.

apur

6. Mobilité / Espace public / Sport

Les transports en commun davantage utilisés par les Parisiennes en emploi

Les femmes utilisent moins souvent le vélo pour se rendre sur leur lieu de travail que les hommes, elles privilégient les transports en commun ou la marche.

Globalement, les Parisiens et les Parisiennes ayant un emploi utilisent plus fréquemment les transports en commun pour se rendre sur le lieu de travail. **D'après les données du recensement de la population 2018 (Insee), les femmes actives en emploi prennent davantage les transports en commun (70 %) que les hommes actifs (58 %).** Sur la période récente, on observe une stabilisation des écarts : la proportion des femmes utilisant les transports en commun n'a pas évolué entre 2013 et 2018, et identiquement pour les hommes. Ce qui se traduit, sur l'ensemble, par un écart de 12 points de pourcentage entre les hommes et les femmes.

Pour aller travailler, l'utilisation de l'automobile et des deux-roues motorisés est plus forte chez les hommes actifs en emploi (8 % contre 1 % pour les femmes) ; plus spécialement dans les 8e et 16e arrondissements. L'usage de la voiture a connu une diminution entre 2013 et 2018 de 3 points de pourcentage pour les hommes actifs et 2 points pour les femmes actives.

Les femmes et les hommes pratiquent presque autant la marche à pied, cette pratique n'a pas évolué de manière imposante. À l'inverse du vélo qui a pris une place plus importante ces dernières années, notamment avec l'aménagement de l'espace urbain en faveur du développement du vélo avec le déploiement de pistes cyclables ; qui incitent davantage la population à les utiliser. Les femmes utilisent néanmoins moins ce mode de transport pour se rendre sur leur lieu de travail que les hommes (4 % contre 7 %). Elles privilégient la marche à pied ou les transports en commun.

PARIS — MODE DE DÉPLACEMENT PRINCIPAL POUR SE RENDRE AU TRAVAIL DE LA POPULATION ACTIVE EN EMPLOI SELON LE SEXE, EN 2018

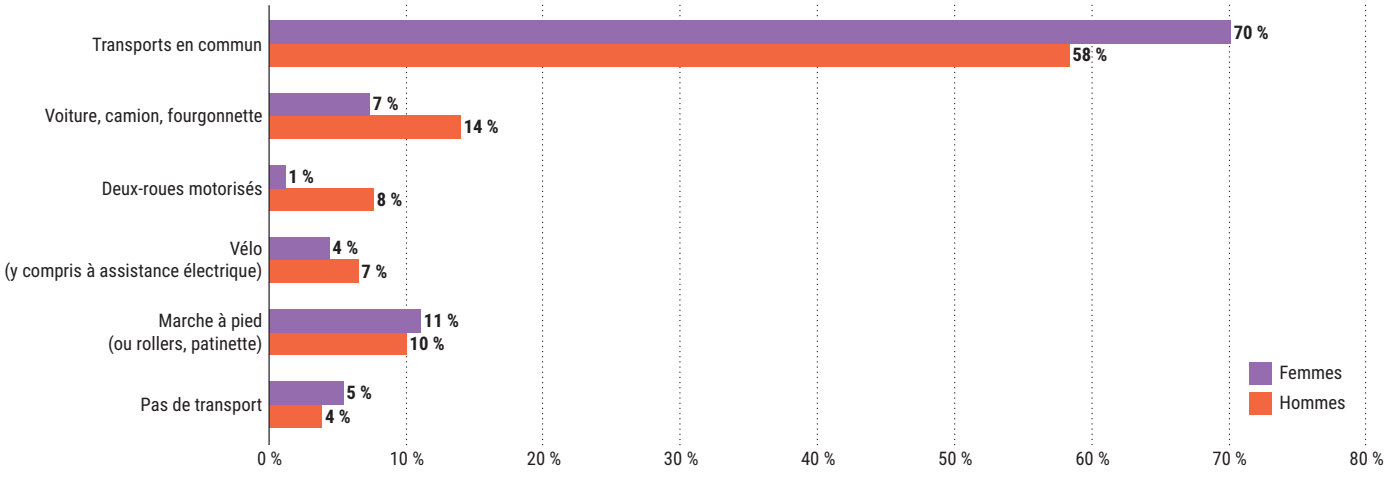

Source : Insee, recensement population 2013-2018, traitement Apur

Une utilisation du Vélib' plus fréquente le soir pour les femmes

L'analyse des prises de Vélib' sur une journée type de l'ensemble des stations du Grand Paris offre une vision globale de l'utilisation de l'espace urbain des abonné·e·s selon le genre. **Au 18 mars 2021, en moyenne 28 % des prises Vélib'ont été réalisées par des femmes. À Paris, c'est dans les 6e, 7e, 11e, 15e, et 17e arrondissements que la part des femmes dans la totalité des prises est la plus élevée (entre 30 % et 32 %).** À l'inverse, la part des femmes est plus faible dans les 9e, 13e, 18e, 19e et 20e arrondissements (entre 24 % et 26 %). Dans le Grand Paris, seuls quelques territoires sont concernés par un usage marqué de prises de Vélib' par des femmes : c'est le cas de Meudon et de Sèvres (38 %).

Analysé heure par heure sur la journée du 18 mars 2021 et avec plus de 69 600 prises Vélib', c'est entre 7 h et 9 h que le nombre de prises réalisées par des femmes est le plus important (5 424 prises de Vélib'). **Sur l'ensemble des prises Vélib' effectuées par les abonnée·e·s, la part de prises Vélib' réalisées par des femmes est plus élevée entre 22 h et 00 h (42 %),** suivis du créneau horaire de 7 h et 9 h (34 %), puis entre 12 h et 14 h (25 %). Les plus fortes densités de prises par des femmes en fin de journée peuvent s'expliquer par un plus fort sentiment d'insécurité le soir dans l'espace public ou dans les transports en commun.

NOMBRE DE PRISES VÉLIB' PAR LES FEMMES LE JEUDI 18 MARS 2021 ET PART DES FEMMES DANS L'ENSEMBLE DES PRISES VÉLIB'

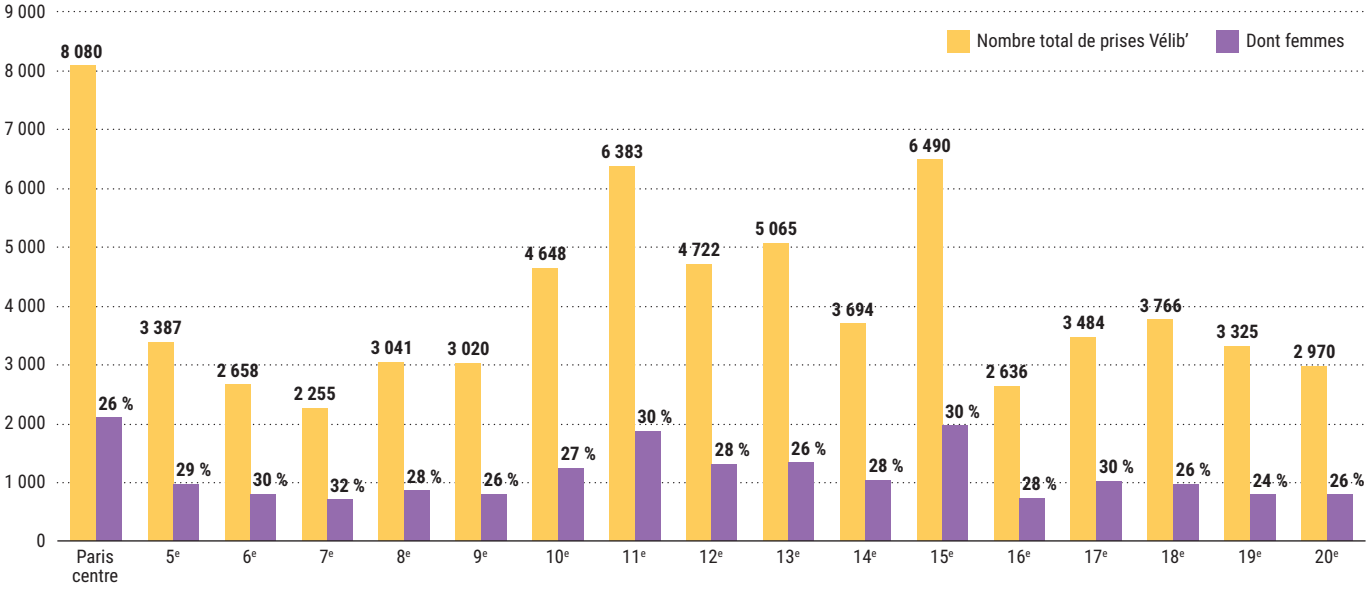

Source : Autolib' et Vélib' Métropole, traitement Apur

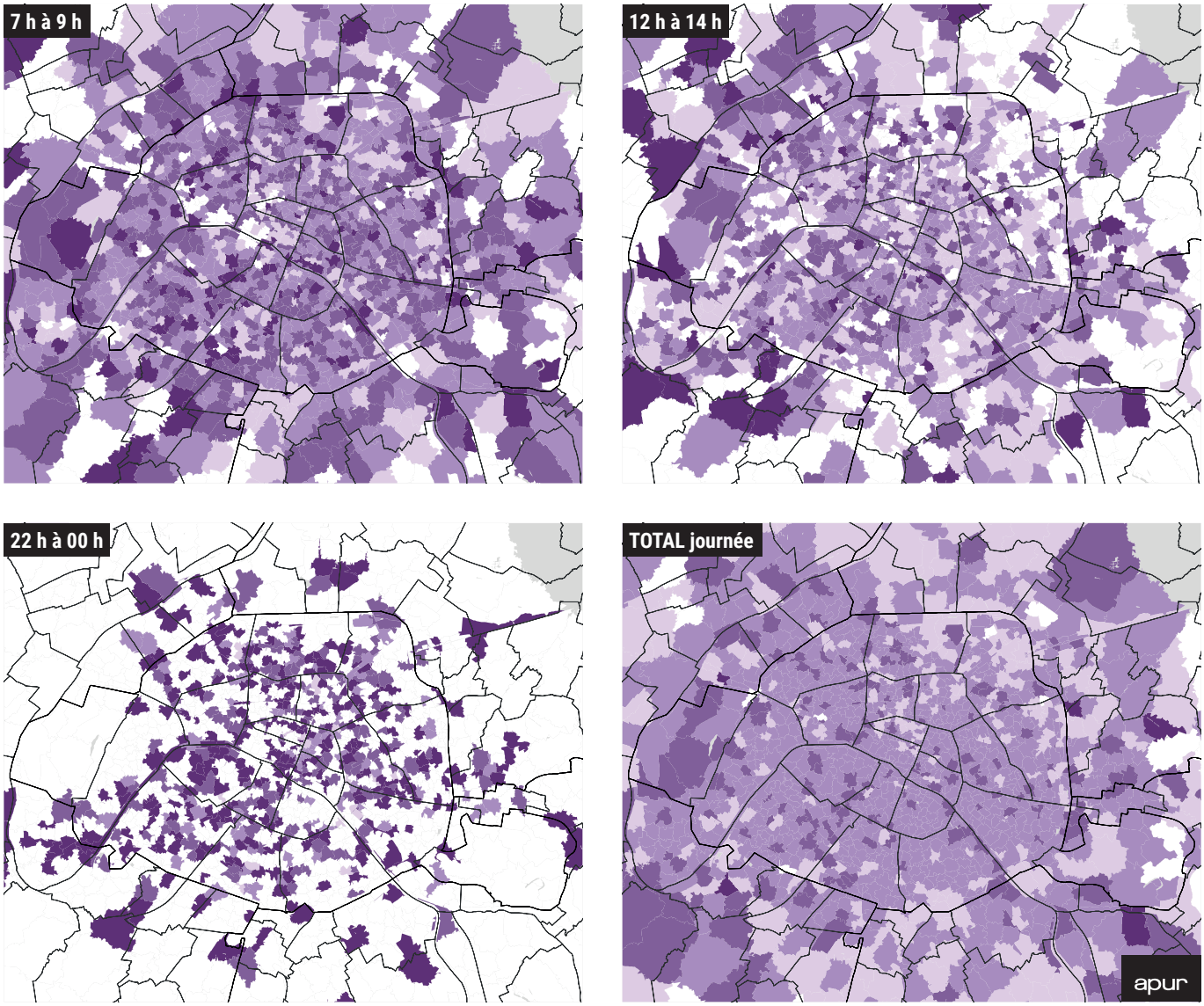

LES PRISES VÉLIB' PAR LES FEMMES (18 MARS 2021)

Nombre de prises par les femmes/ Nombre de prises total à la zone d'influence de la station Vélib'

- 20 % et moins
- De 20 à 35 %
- De 35 à 50 %
- Plus de 50 %
- Pas de prise

Source : syndicat Autolib' Vélib' Métropole, BDTopo IGN 2020

© Apur – David Boureau

Rue de la Roquette : piétons, cyclistes, personne circulant en trotinette

Un sentiment d'insécurité plus élevé chez les femmes en Île-de-France

L'insécurité, réelle ou ressentie, et la victimation auxquelles les Franciliens et les Franciliennes sont confronté·e·s fait l'objet d'une enquête menée par l'Institut Paris Région[20]. Elle s'appuie essentiellement sur des interviews téléphoniques qui se sont déroulées en janvier-février 2019 auxquelles près de 10 500 Francilien·ne·s âgés de 15 ans et plus vivant en ménage, représentatifs de la population régionale ont répondu.

Le sentiment d'insécurité dans l'espace public touche l'ensemble de la population, cependant les femmes restent largement plus concernées (67,5 % contre 37,8 % pour les hommes). Depuis 2001, ce ressenti a baissé de 11,2 points chez les hommes et de 19 points chez les femmes, soit une diminution importante depuis le début du siècle.

Le classement des sources d'inquiétudes est identique pour les deux sexes. Globalement, la pauvreté représente la plus forte source d'inquiétude pour l'ensemble des individus habitant en Île-de-France. Plus en détail, en 2019 : **les Franciliennes accordent davantage d'importance au sujet de la pauvreté (42,4 %, contre 37,4 % pour les hommes) et de la délinquance (17,1 % contre 14,2 % pour les hommes), et les Franciliens mentionnent plus la perte d'emploi (34,8 %, contre 27,7 % pour les femmes).** À l'opposé, la lutte contre le terrorisme n'est pas le sujet le plus important pour les deux sexes (comparé à 2017 où il était très marquant).

Les transports en commun peuvent générer un fort sentiment de crainte d'être agressé ou volé notamment chez les Franciliennes (54,5 % en 2019 contre 25,9 % chez les hommes). La proportion de femmes évoquant un sentiment de crainte de ces espaces a augmenté (+0,2 point entre 2001 et 2019) alors qu'elle a diminué chez les hommes (-6 points).

L'environnement proche tel que le quartier d'habitation peut participer à la peur des individus. **La proportion de Franciliennes qui se sentent en insécurité au sein de leur quartier a évolué : la situation s'est améliorée.** Le taux de femmes redoutant de sortir le soir dans leur quartier est en recul de manière significative (30,2 % en 2019 contre 42,8 % en 2001), et identiquement pour les hommes (8,2 % en 2019 contre 14,1 % en 2001).

ILE-DE-FRANCE — LES PRIORITÉS D'ACTION ASSIGNÉES AU GOUVERNEMENT SELON LE SEXE, EN 2019

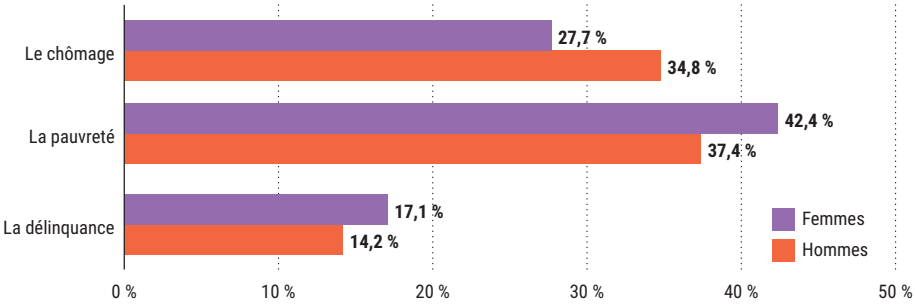

Source : Enquête Victimation et sentiment d'insécurité en Ile-de-France 2001 à 2019, Institut Paris Region

20 — «Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France », Institut Paris Région, décembre 2020. https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/victimation-et-sentiment-dinsecurite-en-ile-de-france-8/

Les atteintes personnelles (telles que les agressions ou encore les vols sans violence) **ont connu une forte croissance ces deux dernières années,** que ce soit pour les femmes ou les hommes. 14,2 % des Franciliennes indiquent avoir été victimes d'agressions (ou de violences par des proches, sexuelles ou encore d'autre nature) au moins une fois entre 2016 et 2018, contre 9 % des hommes soit une différence de 5,2 points.

ILE-DE-FRANCE — LES VICTIMES D'ATTEINTES PERSONNELLES AU COURS DES TROIS ANNÉES PRÉCÉDANT L'ENQUÊTE SELON LE SEXE EN 2001 ET 2019

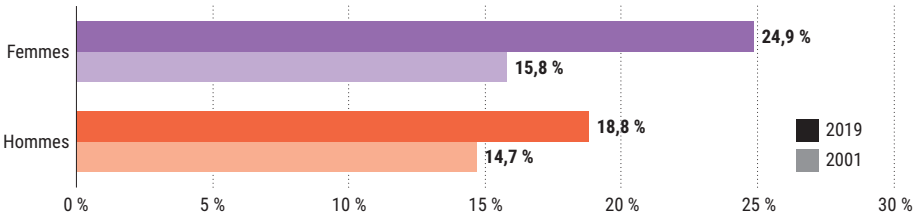

Source : Enquête Victimation et sentiment d'insécurité en Ile-de-France 2001 à 2019, Institut Paris Region

Concernant les agressions, les femmes y sont davantage confrontées dans les transports en commun (31,2 % contre 22,3 % des hommes) plus précisément souvent lors des trajets domicile/travail, tandis que **pour les hommes victimes l'espace public est mis en premier lieu** (38,7 %, contre 31,6 % des femmes). Dans l'ensemble, les Franciliens et les Franciliennes évoquent plus souvent avoir peur dans le RER (44,4 % des femmes contre 19,1 % des hommes) et dans le métro (41 % contre 16,1 %).

Les transports en commun peuvent être des lieux qui favorisent les vols sans violence. 43,4 % des vols dans les transports sont commis envers les femmes et 34,4 % pour les hommes. Dans l'espace public, l'espace privé ou le lieu d'études, ce taux est presque similaire pour les deux sexes. Cependant dans les lieux de loisirs, culture ou commerce, le taux de vols sans violence à l'encontre des hommes est supérieur à celui des femmes (19,9 % contre 15,2 %).

À Paris, le sentiment d'insécurité a progressé entre 2017 et 2019 pour l'ensemble de la population, plus qu'en moyenne en Île-de-France (+6,8 points contre 2,8 points). Cette hausse est notamment plus marquée dans les transports en commun. Selon l'étude[21], les sites les plus anxiogènes sont étalés sur l'ensemble du territoire parisien. À Paris, on distingue seulement un site de transports en commun où moins de 20 % des Franciliennes (parmi les personnes déclarant avoir peur) le qualifient d'anxiogène, les autres sites ont des taux bien plus élevés. Dans les transports en commun les plus grandes craintes des femmes sont les violences sexuelles (37 % des craintes des femmes).

© Clément Dorval – Ville de Paris

Festival forme olympique au square Léon (18e), cours de boxe

21 — « Femmes, insécurité et transports », Institut Paris Région, 2021. https://www.institutparisregion.fr/societe-et-habitat/les-franciliennes/

35 % de femmes parmi les licencié·e·s sportif·ve·s à Paris

En 2021, Paris compte 253 258 licencié·e·s sportif·ve·s, soit un ratio de 11,8 licences pour 100 habitants. Le taux de licencié·e·s à Paris est inférieur à celui observé en Île-de-France (15,5 %) et en France métropolitaine (18,5 %). À l'échelle régionale, ce sont les Yvelines qui comptabilisent le plus de licencié·e·s pour 100 habitant·e·s (22,6) et la Seine-Saint-Denis qui en compte le moins (10,2). **À Paris, 35 % des licences sont féminines contre 37 % en Île-de-France et en France métropolitaine. La part des licences féminines est nettement supérieure au sein des fédérations multisports (41 %).**

Par arrondissement, le nombre de licencié·e·s pour 100 habitant·e·s est supérieur ou égal à 10 dans les 1er, 6e, 7e, 8e et 16e arrondissements tandis qu'il est inférieur à 10 dans les 18e, 19e et 20e. Le taux de licences féminines varie de 31 % dans le 19e à 36 % dans les 5e, 6e et 7e. **Globalement, la part des licences féminines est supérieure dans les arrondissements où le taux de licencié·e·s est plus important qu'en moyenne à Paris.**

À Paris, les fédérations unisport les plus développées sont la fédération française de tennis avec 37 200 licences suivie de celles de golf (24 700 licences), de football (19 200 licences), de voile et d'équitation comptant plus de 10 000 licences chacune.

Rares sont les disciplines qui comptent autant de femmes que d'hommes parmi les licencié·e·s, seules exceptions : le roller et skateboard, le canoë-kayak, l'athlétisme et la natation. L'équitation, la gymnastique, la danse et les sports de glace restent des pratiques très féminines tandis que le tir, le rugby, le tennis de table, le cyclisme et le hockey sur glace sont à l'inverse très majoritairement pratiqués par des hommes.

Selon une enquête de 2019-2020 sur les pratiques sportives des Franciliens[22], les femmes sont à l'échelle régionale proportionnellement moins nombreuses que les hommes à pratiquer au moins une heure de sport par semaine (58 % contre 64 %). Les principaux freins à la pratique d'une activité physique ou sportive qu'elles expriment sont le coût, les contraintes familiales et les heures qui ne conviennent pas tandis que les hommes citent plus souvent le souhait de ne pas pratiquer ou les contraintes professionnelles. La santé et le loisir

DISCIPLINES OLYMPIQUES : RÉPARTITION DES LICENCIÉ·E·S PAR SEXE À PARIS

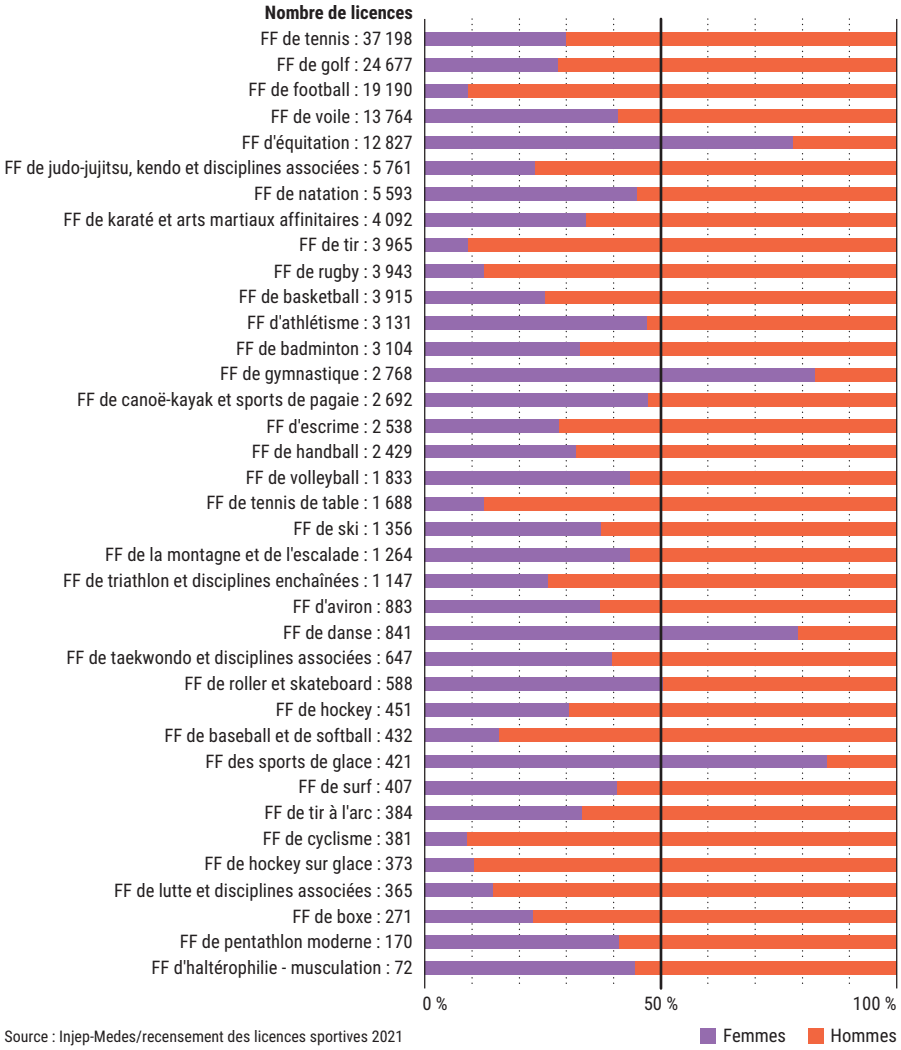

Source : Injep-Medes/recensement des licences sportives 2021

22 – Source : EPSF 2019-2020 – IRDS. Ce dispositif mesure les activités physiques et sportives des Franciliens, en dehors de la pratique obligatoire en milieu scolaire ou professionnel et en dehors des déplacements.

NOMBRE DE LICENCIÉ·E·S À PARIS SELON LE TYPE DE DISCIPLINE

	Disciplines olympiques		Disciplines non olympiques		Multisports		Ensemble	
	Nombre de licencié·e·s	Part des femmes	Nombre de licencié·e·s	Part des femmes	Nombre de licencié·e·s	Part des femmes	Nombre de licencié·e·s	Part des femmes
1er	2 123	33 %	283	30 %	753	37 %	3 159	34 %
2e	1 895	30 %	256	36 %	829	35 %	2 980	32 %
3e	2 574	32 %	392	34 %	1 063	37 %	4 029	33 %
4e	2 223	32 %	360	34 %	866	38 %	3 449	34 %
5e	5 030	35 %	743	35 %	2 352	39 %	8 125	36 %
6e	5 153	34 %	668	37 %	2 363	41 %	8 184	36 %
7e	7 702	35 %	1 107	34 %	3 020	39 %	11 829	36 %
8e	5 939	34 %	719	32 %	2 059	36 %	8 717	35 %
9e	6 244	31 %	832	34 %	2 512	37 %	9 588	33 %
10e	6 365	31 %	1 007	36 %	2 863	37 %	10 235	33 %
11e	9 971	30 %	1 664	37 %	4 100	37 %	15 735	33 %
12e	11 102	31 %	1 845	37 %	4 765	39 %	17 712	34 %
13e	15 001	31 %	2 364	36 %	7 850	33 %	25 215	32 %
14e	12 197	30 %	1 783	35 %	5 173	40 %	19 153	34 %
15e	22 884	34 %	3 428	37 %	9 570	38 %	35 882	35 %
16e	26 410	34 %	3 460	35 %	9 988	40 %	39 858	36 %
17e	17 063	32 %	2 267	34 %	6 527	36 %	25 857	34 %
18e	11 377	29 %	1 873	36 %	4 914	37 %	18 164	32 %
19e	11 311	28 %	1 769	37 %	4 430	37 %	17 510	31 %
20e	12 130	30 %	1 843	39 %	4 853	39 %	18 826	33 %
Paris	**194 694**	**32 %**	**28 663**	**36 %**	**80 850**	**38 %**	**304 207**	**34 %**

Source : Injep-Medes/recensement des licences sportives – 2019

sont les principales motivations évoquées par les femmes et les hommes en lien avec la pratique sportive. En revanche, dans les autres motifs cités, les femmes indiquent plus souvent que les hommes pratiquer une activité physique pour « se défouler », pour « oublier leurs problèmes » ou encore pour « améliorer leur apparence physique ».

Des inégalités fortes s'observent également dans les fréquentations des équipements sportifs, particulièrement ceux en libre accès, soulevant la question de la prise en compte du genre dans l'aménagement de ces espaces. Des enjeux de toponymie peuvent être également soulignés, alors que comme pour d'autres types d'équipements, une très faible part porte aujourd'hui le nom de sportives ou de dirigeantes.

© Apur – David Boureau

MOBILITÉ / ESPACE PUBLIC

Les Parisiennes plus nombreuses à utiliser les transports en commun pour aller travailler que les Parisiens

70 %
des femmes actives utilisent les transports en commun (en 2018)

58 %
des hommes actifs utilisent les transports en commun (en 2018)

Maintien des écarts femmes/hommes

28 %
des prises Vélib' réalisées par des femmes sur une journée (18 mars 2021)
dans l'ensemble des stations du Grand Paris

- **34 %** de femmes entre 7h et 9h
- **24 %** de femmes entre 12h et 14h
- **41 %** de femmes entre 22h et minuit

Les femmes plus touchées par le sentiment d'insécurité dans l'espace public en Île-de-France

67,5 %
des femmes se sentent en insécurité dans l'espace public
↘ **-11,2 points** entre 2001 et 2019

37,8 %
des hommes se sentent en insécurité dans l'espace public
↘ **-19 points** entre 2001 et 2019

Baisse des proportions femmes/hommes

Sources : Insee, recensement de la population 2013-2018 ; Autolib' et Vélib' Métropole ; Institut Paris Région, Enquête Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France 2001-2019.

7. Représentation politique

© Elisa Chauveau - Ville de Paris

Séance du Conseil de Paris

La parité politique a été introduite par la loi constitutionnelle du 8 juillet 1999. La Constitution prévoit, dans son article 3, que « la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ». La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseiller·ère·s départementaux, des conseiller·ère·s municipaux·les et des délégué·e·s communautaires instaure l'obligation de parité des listes de candidat·e·s dans les communes de 1 000 habitants et plus. Les règles de parité s'appliquent aux listes de candidat·e·s aux élections municipales. Ces listes doivent respecter une stricte alternance homme/femme. Les règles de parité s'appliquent aussi à l'élection des adjoint·e·s au sein du conseil municipal et à la liste des candidat·e·s conseiller·ère·s communautaires.

En 2018, Paris compte 50,3 % de femmes dans le conseil municipal contre 45 % en moyenne en Île-de-France et 40 % en France.

Dans les instances de représentation de la Métropole du Grand Paris, les femmes représentent seulement un tiers des élu·e·s du conseil de la MGP (71 femmes et 137 hommes). Dans le détail, on compte seulement 15 % de femmes parmi les vice-président·e·s (3 femmes contre 17 hommes), 43 % de femmes parmi les conseiller·ère·s métropolitain·e·s délégué·e·s (10 femmes contre 13 hommes), et 35 % de femmes parmi les conseiller·ère·s métropolitain·e·s (58 femmes contre 106 hommes).

REPRÉSENTATION POLITIQUE

50,3 %
de femmes au conseil municipal à Paris en 2018

45 % en Île-de-France
40 % en France

Les élu·e·s du conseil de la Métropole du Grand Paris

71 femmes — **137 hommes**

34 %

10 femmes
Conseillères métropolitaines déléguées

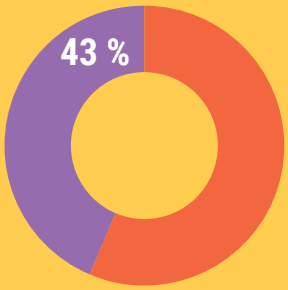

13 hommes
Conseillers métropolitains délégués

58 femmes
Conseillères métropolitaines

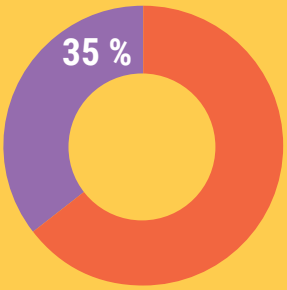

106 hommes
Conseillers métropolitains

Sources : répertoire national des élus 2018, ministère de l'Intérieur ; Métropole du Grand Paris.

BIBLIOGRAPHIE

« Femmes et hommes, l'égalité en question. », Insee Références, édition 2022.
https://www.insee.fr/fr/statistiques/6047805

« Chiffres-clés 2021 : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes », Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Edition 2021.
https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/publication-de-ledition-2021-des-chiffres-cles-vers-legalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes/

« Les inégalités femmes/hommes à Paris », Apur, octobre 2017.
https://www.apur.org/fr/nos-travaux/inegalites-femmes-hommes-paris

« Impacts sociaux de la crise - 2e note de conjoncture », Apur, mai 2022.
https://www.apur.org/fr/nos-travaux/impacts-sociaux-crise-2e-note-conjoncture

« Familles, mode d'accueil et parentalité à Paris », Apur, avril 2022.
https://www.apur.org/fr/nos-travaux/familles-modes-accueil-parentalite-paris

« Impacts sociaux de la crise à Paris - Tendances statistiques et retours de terrain », Apur, octobre 2021.
https://www.apur.org/fr/nos-travaux/impacts-sociaux-crise-paris-tendances-statistiques-retours-terrain

« Une hausse des décès de 20 % en Île-de-France en 2020 », Apur, avril 2021.
https://www.apur.org/fr/nos-travaux/une-hausse-deces-20-ile-france-2020

« Les personnes sans-abri à Paris, la nuit du 20-21 janvier 2022 », Apur, juin 2022.
https://www.apur.org/fr/nos-travaux/personnes-sans-abri-paris-nuit-20-21-janvier-2022

« Les personnes en situation de rue à Paris, la nuit du 30-31 janvier 2020 », Apur, novembre 2020.
https://www.apur.org/fr/nos-travaux/personnes-situation-rue-paris-nuit-30-31-janvier-2020

« Les personnes en situation de rue à Paris la nuit du 7-8 février 2019 » Apur, décembre 2021.
https://www.apur.org/fr/nos-travaux/situation-rue-paris-nuit-7-8-fevrier-2019

T. Couppié, D. Epiphane, « Et les femmes devinrent plus diplômées que les hommes… », Céreq Bref, n° 373, mars 2019.
https://www.cereq.fr/et-les-femmes-devinrent-plus-diplomees-que-les-hommes

« Emploi, chômage, revenus du travail », Insee Références, édition 2021.
https://www.insee.fr/fr/statistiques/5392045#:~:text=Emploi%2C%20ch%C3 %B4mage%2C%20revenus%20du%20travail%C3 %89dition%202021,sur%20le%20march%C3 %A9 %20du%20travail.

L. Bourles, « 520 000 Franciliens touchés par le « sous-emploi » ou le « halo autour du chômage » : un phénomène presque aussi important que le chômage », Insee Analyses Île-de- France n° 36, juin 2016.
https://www.insee.fr/fr/statistiques/2019653

« Qui sont les 1,8 million de travailleurs « essentiels du quotidien » résidant en Île-de-France », Apur/Insee/IPR, juillet 2021.
https://www.apur.org/fr/nos-travaux/qui-sont-1-8-million-travailleurs-essentiels-quotidien-residant-ile-de-france

« Femmes, insécurité et transports », Institut Paris Région, 2021.
https://www.institutparisregion.fr/societe-et-habitat/les-franciliennes/

« Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France », Institut Paris Région, décembre 2020.
https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/victimation-et-sentiment-dinsecurite-en-ile-de-france-8/

M. Loison, G. Perrier, « Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : entre vulnérabilité et protection », Déviance et société, janvier 2019, (Vol.43), page 77 à 110. Cairn.info.
https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2019-1-page-77.htm

N. et J. Gadrey, « Femmes-hommes : à diplômes égaux, salaires inégaux », Observatoire des inégalités, janvier 2018.
https://www.inegalites.fr/Femmes-hommes-a-diplomes-egaux-salaires-inegaux

Les inégalités femmes/hommes à Paris

Pour répondre au besoin de données genrées démographiques, économiques et sociales à Paris, une étude sur les inégalités femmes-hommes a été intégrée au programme de travail 2022 de l'Apur. Ce travail s'appuie sur la mise à jour de l'étude « Les inégalités femmes/hommes à Paris » publiée en octobre 2017, enrichie de données d'évolution, de données territorialisées par arrondissement et de données de comparaison à l'échelle de la Métropole du Grand Paris, de l'Île-de-France et de la France.

Une sélection d'indicateurs a été analysée pour appréhender les écarts entre les femmes et les hommes à Paris et leur évolution sur plusieurs thématiques :
1. Population / Démographie / Familles
2. Jeunes / Éducation / Scolarité
3. Population active / Chômage / Insertion professionnelle
4. Précarité / Pauvreté / Exclusion
5. Santé / Vulnérabilité
6. Mobilité / Espace public / Sport
7. Représentation politique

Le suivi des indicateurs permet de mesurer les avancées et les enjeux prioritaires. Il montre que malgré des évolutions qui tendent vers plus d'égalité, les écarts de situation entre hommes et femmes restent forts. Les femmes sont surreprésentées parmi les étudiant·e·s à Paris (59 % contre 54 % en France métropolitaine). Elles sont légèrement moins présentes sur le marché du travail (76 % contre 80 %), occupent moins souvent des postes de cadres (44 % contre 49 %) et sont plus souvent à temps partiel (18 % contre 10 %). Si ces écarts sont moins marqués à Paris qu'en moyenne en Île-de-France ou en France, d'autres sont plus prononcés : les Parisiennes perçoivent en moyenne un salaire horaire inférieur de 21 % à celui des Parisiens (-15 % en France métropolitaine).
Certaines inégalités tendent à se réduire : notamment les inégalités en termes de niveau de diplôme, d'activité et de catégories socio-professionnelles. D'autres demeurent importantes telles que les inégalités de salaires, le travail à temps partiel, les orientations scolaires et les différences en matière de mobilité. Des différences entre arrondissements sont perceptibles : les arrondissements les plus favorisés enregistrent les disparités les plus marquées notamment en termes de salaires. Certains écarts se sont par ailleurs accrus avec la crise sanitaire et de nouveaux enjeux ont été soulignés, notamment autour de l'équilibre des temps de vie et des métiers dits « essentiels ».

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :